# LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueïl Historique & Politique sur les matières du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.*

MAY 1758.

A LUXEMBOURG;
Chez l'Héritière d'ANDRE' CHEVALIER, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LVIII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & Approbation du Commissaire & Examinateur.*

# AVIS AU PUBLIC.

*CE Journal paroîtra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritiére de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.*

*On trouve aussi chez la même Héritiére, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres,* Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père *Niceron*, *Barnabite*, à présent 44 vol. : Journal littéraire *imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht*, 24 *volumes en* 42 *parties*, *& continuë*: Bibliothéque Italique, *ou* Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. *Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritiére le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la* Bibliothéque Italique, *& des Mémoires du* P. Niceron, *un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothéque raisonnée, qui contient à présent* 34 *tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothéque Germanique, à présent* 45 *volumes.*

# LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE

## Ou Recueïl Historique & Politique sur les matières du tems.

MAY 1758.

---

### ARTICLE PREMIER.

*Contenant une production nouvelle par forme de Dissertation sur deux maladies compliquées & très-dangereuses, par le Sieur* FRANÇOIS-NICOLAS MARQUET, *ancien Médecin de la Cour de Lorraine, Consultant de l'Hôtel de Ville, & Doyen des Médecins de Nancy.*

L'Hydropisie en général est une maladie facile à connoître & très difficile à guérir. Mais celle que nous appellons Hydropisie de poitrine, ne se connoit que lorsqu'elle est devenuë, pour ainsi dire, incurable. Ceux qui en sont menacés, se ressentent long-tems

auparavant de tumeurs œdemateuses des pieds & des jambes, qui s'enflent tous les soirs & se desenflent le matin. Je me suis trouvé en ce premier état pendant bon nombre d'années. Pour lors je me contentois de prendre de tems-en-tems un gros de poudre hydragogue dans un boüillon. Ce remède me purgeoit passablement, & détournoit l'œdeme pendant quelques jours; mais cela m'empêchoit pas que l'enflure n'augmentât insensiblement, jusqu'à ce qu'enfin les poudres purgatives ne firent plus d'effet, & que les pieds & les jambes ne restassent œdemateux, non-seulement tous les soirs, mais aussi les matins. Je changeai trois ou quatre fois de batterie, en prenant tantôt la poudre hydragogue, quelquefois la Cornachine, & souvent la Scammonée d'Alep, cette dernière à la dose de douze ou quinze grains. Insensiblement l'enflure des pieds & des jambes s'augmentoit de plus en plus avec l'âge, jusqu'à ce qu'étant parvenu dans ma soixante-douziéme année, je remarquai que dans une nuit mon pous étoit devenu inégal, vermiculaire, convulsif & intermittant; ce qui arriva vers le douze ou quinziéme jour du mois de Décembre dernier: & en même-tems j'avois le panicule graisseux de l'abdomen & des reins beaucoup plus gras qu'à l'ordinaire; mais cette graisse me devenoit suspecte & je ne pouvois qu'en tirer un mauvais prognostique. J'avois une pesanteur de tout le corps, & une si grande envie de dormir, que je ne pouvois m'en dispenser, même pendant les repas & à table.

Alors mon pous devint si convulsif, & ma respiration si étouffante, que je craignois de mourir de suffocation cette nuit, & pendant les

les suivantes, que mon pous restoit dans la même situation. Bien plus, les choses alloient toujours de mal en pis: je ressentois des douleurs & des picotemens semblables à des lardoires qui me traversoient le cœur, avec les mêmes étouffemens qui me faisoient suffoquer. De sorte qu'il me sembloit que l'air de l'inspiration ne pénétroit pas jusques dans les poulmons; ce qui ne pouvoit provenir que de la lymphe du sang des stares & des embarras qui s'étoient faits dans les veines & les artères du cœur & dans les poumons.

Pour lors je ne doutai nullement d'une hydropisie de poitrine parvenuë à son dernier période; d'autant plus que mes veines étoient troubles, épaisses, en petite quantité & sans aucun dépôt.

Le tout joint à la fièvre lente, dénotoit une mort certaine. J'attribuois la cause de ce changement à la boisson de vin qui raréfioit le sang & causoit les palpitations. Sur ce principe, je ne balançai pas un seul moment à quitter entièrement l'usage du vin & de toute sorte de liqueurs, en me restraignant de prendre pour boisson ordinaire, d'une eau ferrugineuse d'une certaine fontaine appellée de St. Thiebaut. C'est une eau minérale qui est apéritive & rafraichissante, à raison des parties du Mars dont elle est empreinte. Je continuë depuis plus de deux mois d'en faire usage & d'en prendre une demie Angloise à chaque repas pour toute boisson.

A présent mes veines commencent à se décharger; mais d'un dépôt qui est en si grande quantité, que dans deux verres d'urine il se trouve au moins la moitié d'un sédiment rouge, briqueté, tenace & si épais, que l'on auroit bien

de la peine à le détacher d'après le verre qui le contient. Mais dans ces circonstances ce qui me consoloit le plus, c'est que ce dépôt qui étoit en si grande abondance dès le commencement diminuoit de jour en jour, jusqu'à ce que cinq ou six semaines après, les veines sont devenuës naturelles. Enfin il me survint un autre accident qui n'étoit pas moins dangereux que le premier. Le voici.

Je me trouvois depuis long-tems tourmenté pendant mon premier sommeil, de paveurs nocturnes qui m'éveilloient en sursaut, & qui me faisoient perdre la mémoire. J'avois d'autant plus à craindre les suites de ces accidents, que j'avois vû mourir mon père d'apoplexie à l'âge de 54 ans, & mon-grand père à l'âge de soixante. Me trouvant pour le présent 1758. dans ma soixante & douziéme année, j'eus d'autant plus à craindre l'apoplexie héréditaire, que ma mémoire s'affoiblissoit de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin au commencement du mois de Fevrier, pendant mon premier sommeil, je m'éveillai tout-à-coup en sursaut, ayant la bouche tournée sans pouvoir remuer ni mon col ni ma tête; ce qui ne dura qu'environ l'espace d'un *Pater*. Je m'agitai ensuite du mieux que je pus; je ressentis à l'instant une douleur & une pesanteur de tête très-aggravante. Dans l'instant même je ne doutai nullement d'une attaque d'apoplexie héréditaire, & je songeai déja à mes ancêtres, qui sont morts d'une pareille maladie. Mais ce qui augmenta ma crainte, ce fut une tache rouge & livide de la largeur de l'ongle, que l'on me fit observer le lendemain, sur l'angle de la paupiere inférieure de l'œil droit, avec le visage pâle & plombé, les

yeux

yeux concaves, & le cercle qui faisoit le bourlet à l'entour de la paupiere inférieure. Je remarquai aussi que l'œil droit étoit plus louche & plas affaissé que celui du côté gauche, & que j'avois la face hideuse qui me faisoit peur à moi-même. Ces circonstances me mettoient dans une grande perplexité. Deux maladies compliquées, mortelles & héréditaires à mon âge de 72. ans, ne me donnoit plus d'espérance. Cependant je suivis le précepte de l'Evangile, *Medice cura te ipsum.* Je déliberai moi seul, étant bien convaincu qu'il s'étoit fait un coup de sang, & un dépôt sur le cerveau. J'inférai de-là que l'on ne pouvoit faire détacher ce dépôt que par la résolution : à l'effet de quoi je pris pour cinq sols d'hellebore blanc en poudre, dont je me servois trois ou quatre fois le jour en guise de tabac. Ce remede fit des merveilles; il me secoüa si bien la tête par les éternûmens réïtérés, qu'en moins de quinze jours ou trois semaines, il fit résoudre le dépôt de sang & de sérosités qui s'étoit fait sur le cerveau. La tache noir & livide qui étoit sur la paupiere, au grand angle de l'œil, se dissipa.

Il faut remarquer que lorsque je fis au commencement l'usage de l'hellebore, il sortoit par l'os cribleux des colles si gluantes & si épaisses, qu'elles ne pouvoient se détacher, & que j'étois obligé de les racler du fond du palais avec une cuillere; & qu'à proportion que je continuois l'usage de l'hellebore, ces mêmes colles devenoient de jour en jour plus liquides, moins gluantes & diminuoient la grande douleur & pesanteur de tête; ce qui me donna pour lors quelque espérance de guérison.

Il y a environ vingt ans que je fus invité de me

me transporter au Village de *Millery* pour y soigner la femme du nommé Nicolas Pieron Laboureur. Elle étoit attaquée d'une hydropisie de poittrine, & en même tems il lui survint, comme à moi, une tache rouge & livide, sur la paupiere inférieure du grand angle de l'œil; ce que l'on appelle un coup de sang. Nayant pas pour lors fait attention, ni a l'eau ferrugineuse, quoi qu'il y en ait une très-belle fontaine entre les deux Villages de *Millery* & *Autreville* sur le bord de la *Moselle*; je passai ce remede sous silence, & je me contentai, de donner un prognostique funeste à la malade, qui mourut d'apoplexie deux ou trois jours après.

Ces deux exemples sont des avertissemens que je donne à ceux qui se trouveront dans le même cas, soit d'apoplexie ou d'hydropisie de poitrine. Je les exhorte à mettre en usage les mêmes remedes & le même régime de vie, puisqu'ils ont guéri un vieillard âgé de 72 ans, tant d'hydropisie de poitrine que d'apoplexie héréditaire. Ils guériront d'autant plus facilement de jeunes gens ou des adultes, de l'une ou de l'autre de ces deux maladies, pourvû qu'ils employent les mêmes remèdes, & qu'ils observent le régime de vie ci-devant prescrit.

Plusieurs de mes malades hydropiques de poitrine, ont été dans le même cas les années précedentes; le premier étoit Mr. de Premont, pour lequel je fus appellé, mais il aima mieux mourir que de se passer de vin.

Le second, fut le Sr. Saucerotte Maître de Poste à *Varangeville*, qui eut le même sort que le précédent. Son Chirurgien lui fit la ponction malgré l'avis du Médecin; ponction dont le malade

malade mourut, tant par l'opération que pour avoir trop bû de vin & pas assez d'eau.

Le troisiéme fut le Sr. Huot Greffier à la Cour, qui mourut dans l'étouffement de son hydropisie, pour avoir trop bû de vin & pas assez d'eau.

Quant à présent, graces à Dieu, je ne me sens plus aucune incommodité: j'ai grand apétit, & il me semble que je suis rajeuni de plus de dix ans.

Pour le bien de l'humanité nous avons crû devoir donner au Public ce nouveau Mémoire de Mr. Marquet, dont nos Journaux ont déja rapporté des découvertes merveilleuses. Le mois prochain nous pourrons faire usage d'un autre Mémoire qui nous est recommandé. Il regarde la Chirurgie.

---

Le 15. Février l'Académie des *Arcades* établie à *Rome*, s'assembla extraordinairement pour donner une idée de ses exercices à Madame du Bocage, célèbre par ses Poësies, & qui est depuis quelque-tems en cette Ville. Les Cardinaux Passionei & Orsini s'y trouverent, avec l'Ambassadeur de *Venise*, & entre-autres le Prince & la Princesse de Gallitzin. Madame du Bocage ayant été reçuë Académicienne, prononça une remerciement en Vers François, qui a été traduit en Italien par l'Abbé Pizzi. Ensuite la Duchesse d'Arce récita un Sonnet de sa composition, & le reste de la séance fut employé à la lecture de différentes Pièces, dont trois étoient à la loüange de la nouvelle *Arcadienne*.

---

Le Livre qui aura pour titre *Vie de feu S. A. R. Char-*

*Charlotte d'Orléans, Duchesse de Lorraine & de Bar &c.* par le R. Père Collins, Dominicain, ne paroîtra que dans le mois d'Août prochain. Des raisons en ont retardé l'Impression. La Souscription demeure ainsi encore ouverte, telle qu'on l'a annoncée dans notre Journal de Fevrier dernier, page 159, où l'on peut en voir la condition & à qui il faut s'addresser pour souscrire & recevoir ce nouvel Ouvrage.

## ARTICLE II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable dans le NORD depuis le mois dernier.*

*Le Comte de Bestuchef depoüillé de ses Charges.*

RUSSIE. La disgrace du Comte de Bestuchef-Rumin, premier Ministre & Grand-Chancelier de l'Empire, * a été aussi imprévûë qu'elle a été éclatante. Depuis qu'elle est connuë, on s'en est beaucoup entretenu par tout, à cause des suites que l'on envisageoit dans cet événement. Ce fut le 26. Fevrier que Mr. de Bestuchef fut arrêté dans la Chambre du Conseil de l'Impératrice, où on lui annonça qu'il étoit déchu de tous ses Emplois. Il fut tout de suite dépoüillé de l'Ordre de St. Alexandre-Newski, qu'un Bas-Officier lui arracha avec son épée du côté. Il a été mis en prison, ses meubles ont été saisis, on a apposé le scéel sur ses papiers, son épouse & ses enfans sont gardés à vûë. Un Sécretaire de la Chancellerie s'est

* *Par erreur, on l'a marqué le mois passé* Vice-Chancelier.

s'est rendu immédiatement après chez le Comte d'Esterhasi & chez le Marquis de Lhopital, Ambassadeurs des Cours de Vienne & de Versailles, auxquels il remit de la part de l'Impératrice, une Notte ou Déclaration conçuë dans les termes suivans.

*Il y a déja quelque tems que l'Impératrice avoit eu des raisons de se défier du Chancelier Bestuchef-Rumin. Entrainée toutefois par sa grandeur d'ame & par le penchant naturel qui la porte à la clemence, Elle s'étoit contentée jusqu'alors d'épier ses démarches. Enfin, Sa Maj. Imp. a reconnu, avec indignation, que ce n'étoit pas sans fondement qu'Elle avoit soupçonné la fidélité de cet homme, dont Elle a découvert quantité de crimes, d'intrigues, de machinations & d'autres actions perverses, qui ne tendoient pas moins qu'à lézer la Majesté Souveraine.*

*Oubliant Dieu, son devoir, son serment de fidélité, ainsi-que les graces & les bontés dont Sa Maj. Imp. l'avoit comblé, non qu'il les eut méritées, mais uniquement par un effet de cette même clémence & générosité; plus il s'est rendu coupable & plus S. M. Imp. se voit réduite à la nécessité d'étouffer en ce moment les mouvemens de sa magnanimité naturelle. Et lassée d'une patience poussée indignement à bout, Elle se voit obligée de recourir enfin à la justice.*

*A cet effet, l'Impératrice a donné ordre qu'on arrêtât le ci-devant Chancelier Bestuchef-Rumin; qu'il fût dépouillé de toutes ses Charges & Dignités, & que l'on fit une perquisition exacte de sa conduite & de celle de ses complices.*

A *Petersbourg* le 26. Fevrier 1758.

Cette

Cette Notte contient, comme on le voit, tout ce qui peut être allégué de plus fort contre un coupable.

Le Comte d'Esterhasi & le Marquis de l'Hopital ont dépêché sur le champ des Couriers à leurs Cours, pour y donner avis d'une nouvelle aussi importante : Et tout *Petersbourg* fut dans le plus grand étonnement de cette disgrace, à laquelle personne ne s'attendoit, d'autant plus que le Comte de Bestuchef passoit pour être dans le plus haut dégré de faveur où un premier Ministre puisse atteindre. Les recherches sur sa conduite s'étendent bien loin, & il y a diverses personnes arrêtées de celles qui étoient dans sa confidence. On publie par conséquent bien des choses sur les raisons qui ont occasionné la chute de ce Ministre. Comme l'on a prétendu que sous son Ministère les engagemens pris entre la Cour de Russie & celles de Vienne & de France n'avoient pas été exécutés avec autant de vigueur & de célérité qu'il eût été nécessaire pour frapper les coups décisifs projettés contre le Roi de Prusse, il a résulté de sa disgrace un changement de sistème, dont de grandes & vigoureuses opérations vont être l'effet. Le tems les présentera sans délai. L'Armée de l'Impératrice avance vers la *Silesie*. On le verra après ce qui reste à dire du Comte de Bestuchef. Quoique sa disgrace fût une preuve assez forte du mécontentement de l'Impératrice à son égard, S. M. Imp. a jugé à propos de faire encore connoître par un Acte public envoyé dans toutes les Provinces de ce vaste Empire, l'indignation que lui a causée la conduite de ce Ministre. Elle y déclare » avoir été ir-

» ritée

» ritée depuis long-tems par la façon dont il » se conduisoit, & avoir cherché envain à le » faire rentrer en lui-même, sans que la clé- » mence & la patience dont elle a usé envers » lui ayent été capables de le corriger, ni de » vaincre son penchant aux intrigues & aux » machinations criminelles. » Cet Acte a été lû & publié à son de trompe dans toutes les ruës de *Petersbourg* & devant le Palais du Ministre disgracié le 10. du mois de Mars. Le 11. on alla, par ordre de l'Impératrice, arrêter dans sa maison le Baron de Stambke, Conseiller Privé & premier Ministre du Grand Duc pour le département des affaires du *Holstein*. On n'est pas exactement informé de ce qui y a donné lieu; mais on ne peut que penser que c'est à l'occasion du Comte de Bestuchef, d'autant plus que le Baron de Stambke étoit intimement lié avec lui.

Le Prince de Trubetskoi, le Comte de Buturlin & le Comte Alexandre de Schuwalow sont les Commissaires nommés pour examiner le Comte disgracié. Leur examen est même déja fini, & la *Siberie* est le nouvel exil de l'Infortuné. Il y fut relegué pour la premiere fois à la fin du règne de l'Impératrice Anne, & il en fut rappellé par l'Impératrice regnante en 1741 après son avénement à la Couronne. Pendant 19 ans qu'il a été au timon des affaires, il a toujours paru plus incliné vers une autre Puissance que vers les Cours de *Vienne*, de *Versailles* & de *Stockholm* alliées de l'Impératrice. Son penchant a donc été pour l'*Angleterre* : il en a donné des marques en plus d'une occasion. Conséquemment, & comme on peut le présumer, aussi pour la *Prusse*, à cause de l'alliance de

de cette Couronne avec celle de la Grande Bretagne. On le laissoit néanmoins tranquille dans ses Dignités & dans l'exercice du premier des Emplois de l'Empire. C'étoit donc pour l'en voir abuser & l'en précipiter tout-à-coup? Le Comte de Woronzoff, ci-devant Vice-Chancelier le remplace dans le poste éminent de Chancelier, & le Baron de Schuwalow fait à présent les fonctions de Vice-Chancelier.

II. Le Chevalier Robert Keith, nouveau Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne à cette Cour, est arrivé à *Petersbourg* le jour même que fut arrêté le Comte de Bestuchef-Rumin. Cette disgrace & le changement qui en a suivi, donnoit lieu de présumer, qu'il ne voudroit faire aucune ouverture de ses instructions avant d'avoir reçu de nouveaux ordres de sa Cour, & qu'il ne se présenteroit point à l'audience de l'Impératrice. Cependant il l'eut le 10. du mois de Mars, & y remit à Sa Maj. Imp. ses Lettres de Créance avec une Lettre de notification au sujet de la mort de la Princesse Caroline d'Angleterre, pour laquelle la Cour a pris le deüil dès le 13. du même mois. On saura bientôt si son séjour sera de durée à *Petersbourg*, ou non.

III. Depuis la chute du premier Ministre, l'Impératrice a envoyé à l'Impératrice-Reine une nouvelle déclaration, portant les plus fortes assurances, que les engagemens stipulés par l'alliance entre les deux Cours & celle de France seront remplis de la manière la plus sérieuse & la plus conforme à la bonne foi, sans que l'exécution en soit retardée par des artifices & par des intrigues, comme l'ont été les moyens étranges, perfides, & les souterrains mis en

usage

usage pour rendre cette alliance infructueuse. Des ordres exprès ont aussi été envoyés au Général Fermer, qui commande l'Armée de l'Impératrice, de n'obéïr à aucun Commandement & de ne suivre aucune instruction, qui ne seroient pas signés de la propre main de l'Impératrice, & scellés de son cachet privé. Mais cet ordre doit avoir été suivi d'un autre apporté au même Général Fermer & au Général Brown par le Général de Schuwalow, de remettre à ce dernier tous les ordres & toutes les instructions en original qui leur ont été addressés par le Comte de Bestuchef. Le bruit avoit couru qu'ils devoient aussi lui remettre le Commandement de l'Armée Russienne, mais comme ils continuent de le garder, on doit regarder jusqu'à présent ce bruit comme supposé. Quant au Général Apraxin, qui est encore prisonnier à *Nerva*, il a été obligé de produire, selon la suite des dates, tous les ordres qui lui ont été addressés depuis son départ de *Petersbourg*, lorsqu'il alla prendre le Commandement de l'Armée, jusqu'au tems où il a exécuté, sans aucune nécessité apparente, sa retraite de la *Prusse*. Passons maintenant à cette Armée, & sans nous arrêter au rappel, s'il est réel ou supposé, du Général Fermer, voyons ce qui se présente de son Armée.

IV. La pureté des intentions de l'Impératrice reconnuë paroit encore dans une Patente qu'elle a fait publier en *Prusse* & en *Pologne* avant que ses troupes n'occupassent les Villes d'*Elbing* & de *Thorn*. En voici la traduction.

NOus ELISABETH Iere, Imperatrice-Autocatrice de Toutes les Russies. A tous ceux, qui verront la présente &c.

*Tout*

*Tout le Royaume de Prusse étant heureusement soumis, Nous en ressentons une double satisfaction, parceque non seulement notre Armée est par-là en état de commencer au printems prochain ses opérations beaucoup plûtôt que par le passé; mais parce que nous voyons confirmer par les effets les assûrances données par notre Général Fermer, maintenant Gouverneur Général du Royaume de Prusse, que ce n'étoit que pour peu de tems & par une necessité indispensable, que nos troupes entreront en quartiers de cantonnement dans quelques endroits du Royaume de Pologne.*

*L'accomplissement de ces assûrances Nous a tellement été à cœur, que dès le moment que ces dispositions nécessaires ont pû être achevées nos troupes se sont mises en marche au milieu de l'hiver le plus rude & de la saison la plus rigoureuse. Et quoique le Corps, qui a pénétré en Prusse sous les ordres du General Fermer, parût suffisant pour occuper & défendre ce Pays, Nous n'en avons pas moins donné ordre à nôtre Général Brown de suivre sans délai ces Troupes avec celles qui étoient en* Samogitie *& en* Courlande, *& de tâcher de passer pendant l'hiver des endroits pour ainsi dire impraticables, & qui au printems prochain auroient pû apporter du retardement à la marche de ces troupes vers la Prusse.*

*Il ne sera au reste pas possible d'éviter le passage par quelques parties du Pays appartenant à la* Pologne; *mais nous espérons, qu'il suffira pour la tranquillité de ce* Royaume, *qui nous est voisin & ami, que Nous nous en rapportions seulement à ce que nous avons fait connoître dès l'entrée de nos troupes dans la Pologne. C'est*

*pour-*

*pourquoi Nous avons simplement réïtéré au General Fermer, qui commande notre Armée, les ordres qu'il avoit préccédenment, de faire observer dans le territoire du Royaume de Pologne la discipline la plus exacte (ce qu'il a fait & dont Nous apprennons que les habitans de la Prusse même sont pleinement satisfaits) de payer comptant tout ce qui seroit fourni, & de veiller en un mot avec le plus grand soin & la sévérité la plus scrupuleuse à ce qu'il ne résultât en aucune façon le moindre tort ou le moindre dommage pour qui que ce fût.*

*Comme donc il se trouve dans les endroits où Nos troupes doivent passer deux Places, fortes savoir* Elbing *&* Thorn *; Nous esperons, au cas que la raison de guerre exige qu'on y mette indispensablement un certain nombre de nos troupes, qu'elles y seront reçuës comme des troupes amies & alliées. Nous assûrons qu'elles observeront la discipline la plus exacte, & que dès que la raison de guerre le permettra elles évacueront sur le champ ces deux Places &c.*

Cette Patente ayant été publiée par le Général Fermer, les Magistrats des deux Villes d'*Elbing* & de *Thorn* lui ont fait par écrit des représentations pour réclamer les droits ainsi-que la neutralité de la République de Pologne dont elles sont sujettes. Il leur a fait une réponse dans laquelle évitant toute discussion captieuse sur le principal objet de la représentation de ces Magistrats, il s'est contenté de leur faire remarquer, que les ordres de l'Impératrice étoient formels sur ce point; que d'ailleurs l'intérêt propre du Roi & de la République de Pologne exigeoient de tels arrangemens; que les Villes de *Thorn* & d'*Elbing* y trouveroient

aussi leur avantage, par le profit que leur apporteroit la consommation de ces troupes; & que la conduite qu'elles tiendroient seroit aussi exacte & aussi rigide que si elles étoient des troupes appartenantes au Roi & à la République même.

Conformément à cette déclaration, le Général Fermer a mis garnison dans les Villes de *Thorn* & d'*Elbing*. Les détachemens qui s'y sont rendus à cet effet, sont entrés dans l'une & dans l'autre avec le plus grand ordre, & les habitans paroissent très-satisfaits de la discipline que ces Garnisons y observent. Mais d'un autre côté les esprits en *Pologne* paroissent agités de l'occupation de ces Villes, du passage des troupes Russiennes sur les terres de la République, & d'une menace faite par le Roi de Prusse de faire entrer aussi un Corps de ses troupes sur le même territoire.

Quoiqu'il en soit, les divisions de la grande Armée Russienne s'étant avancées successivement vers la *Vistule* dans les environs de *Dantzig*, elles avoient la plûpart passé ce Fleuve, dans les premiers jours d'Avril. Les Généraux qui y sont préposés avoient reçu des ordres exprès de leur Souveraine de menager le territoire de *Dantzig*, & d'éviter avec le plus grand soin, d'y faire passer aucun détachement de leurs troupes. Quelques divisions traversoient encore pour lors la *Lithuanie*, afin de s'avancer également sur la *Vistule*, & de là dans la *Poméranie*, pour y exécuter une diversion favorable aux Suédois. Mais avant que les choses soient arrivées à ce point, on prévoit qu'il pourra y avoir une action entre les troupes de Russie & celles de Prusse, d'autant plus

que

que le Général Lehwald a détaché un Corps de ces dernières, qui s'est mis en marche pour venir à la rencontre des Russiens; après quoi ce Général est parti pour *Berlin*, où il commandera pendant la campagne, son âge ne lui permettant plus guères de commander sous la tente. Il aura à ses ordres une nombreuse Garnison dans cette Capitale du Brandebourg. Le Lieutenant-Général Comte de Dohna est demeuré chargé du Commandement qu'avoit Mr. de Lehwald des troupes Prussiennes assemblées dans la *Pomeranie*; & qui sont destinées à agir contre les Suedois. Quelques Partis de Cavalerie Russienne, qui ont déja poussé leurs courses jusqu'à *Ramelsbourg* dans cette Province, y ont enlevé des ôtages pour gages des contributions à y exiger.

Mais le fort de l'Armée Russienne, qui doit à present avoir passé la *Vistule* pour se porter sur la *Wartha*, est destiné à s'avancer de-là sur le territoire de la *Silesie*, en dirigeant sa marche vers l'*Oder* du côté de *Breslau*. Cette Armée, divisée présentement en deux Corps, observe par tout la meilleure discipline.

On ne peut d'ailleurs en user avec plus de discipline, de régularité & de bon ordre que le font les troupes de S. M. Imp. Czarienne dans le Royaume de Prusse qu'elles occupent absolument, ni avec plus de modération, de douceur & de bienveillance envers la Capitale qui est à *Königsberg*, comme on va le voir par la Capitulation que cette Souveraine lui a accordée, de même qu'aux Colléges qui y sont établis, & à l'Académie. Voici ce qui concerne à cet égard la Ville en particulier.

*I. La Ville de* Königsberg *sera protégée &*

*maintenuë dans tous ses Privilèges, Libertés, Justices & Prérogatives.*

*II. Les troupes légeres n'y seront point logées sans une nécessité pressante.*

*III. La Ville, de même que la Bourgeoisie & tous les Habitans, doivent être pleinement assurés qu'il ne s'y passera aucune irrégularité, & qu'il ne leur sera fait aucun tort.*

*IV. On permettra le libre exercice de la Religion, & le Service divin y sera continué comme ci-devant.*

*Les Eglises, les Hôpitaux, ainsi que les autres Maisons pour les Pauvres & les Orphelins, resteront sur l'ancien pied, mais il faudra donner des Etats exacts de leurs revenus.*

*VI. Ceux qui ont des Emplois Civils ou Ecclésiastiques, & qui les exerceront avec soin & exactitude, conserveront leur ancien salaire & leurs émolumens.*

*VII. Toutes les Caisses & les revenus, sans exception, sont à l'Impératrice, à moins que quelques-uns n'appartiennent à la Ville en particulier; & dans ce cas, il en sera donné un Etat juste, avec les preuves annexées d'où existe le droit qu'on a sur ces revenus, & leur origine.*

*VIII. On laissera aux Maisons de Ville, leurs Archives & leurs Régîtres.*

*IX. Les Bibliothèques privées resteront à la libre disposition de leurs propriétaires; mais quant aux Bibliothèques publiques, on en donnera des Catalogues exacts.*

*X. On accorde non seulement un Commerce sûr & libre, interne & externe, par mer & par terre, les marchandises de contrebande exclises; mais Sa Maj. Imp. apportera tous ses soins pour*

*la*

*le protéger, & ordonnera à sa Flotte de laisser passer tous les Vaisseaux qui iront ou viendront de* Kônigsberg, *& de leur prêter, en cas de besoin, toute l'assistance possible.*

*XI. Toutes les marchandises qui sont dans les Magazins demeureront à leurs propriétaires; mais les droits qui n'en ont pas encore été payés, seront remis dans la Caisse de S. M. Imp.*

*XII. Tous les habitans en général, de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, resteront en paisible possession de leurs Biens.*

*XIII. Tous les absens, avec leurs domestiques, pourront revenir en toute sureté & sans crainte, à condition de remettre les armes qu'ils pourront avoir, en garde à l'un ou à l'autre de nos Détachemens militaires.*

*XIV. Toutes les Postes conserveront sans empêchement leurs cours, & il sera accordé le libre passage à toutes celles de la Campagne & des autres Villes. Il sera permis de même aux Voituriers d'amener ici tout ce qui sera nécessaire pour les besoins des habitans.*

*XV. Tous les Corps des Arts & Mêtiers seront conservés dans leurs Privilèges & dans leurs Droits, & l'exercice de leurs Arts & Mêtiers leur sera permis*

*XVI. Personne ne sera contraint d'entrer dans le service de l'Impératrice: mais aussi l'on ne devra pas empêcher ceux qui voudront s'y engager, de le faire, & d'acquérir par-là la faveur de S. M. Imp.*

*XVII. La Ville & le Royanme de Prusse doivent se fier entièrement sur les Graces & sur la Protection de Sa Maj. Imp., aussi long tems que chacun se proposera pour objet l'obéïssance dûë, & ne se mêlera que de ses propres affaires.*

## Sa Maj. Imp. promet ce qui suit aux Colléges Royaux.

*I. Tous ceux qui occupent des Charges hautes ou subalternes dans la Haute & Basse Justice, de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, ne seront point forcés de changer leurs Charges; mais ils doivent au contraire, en cas qu'ils se comportent bien, s'attendre à notre protection. Il faut de plus, qu'en général tous ceux qui restent sous notre protection, s'obligent par serment, de ne rien entreprendre contre Nous, ni contre nos intérêts. S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût, avec l'agrément du Gouverneur-Général, sortir du Pays, il devra remettre le quart de la valeur de tout ce qu'il possède à notre Caisse. Quoique dans l'article précédent, nous ayons consenti à la possession libre des biens d'un chacun, nous n'entendons ceci qu'en faveur de ceux qui resteront réellement en* Prusse *dans leurs Maisons ou dans leurs Terres. D'un autre côté, les biens & les possessions de tous ceux qui servent le* Roi de Prusse *contre Nous & nos alliés, seront séquestrés, & l'on devra en donner une notte exacte.*

*II. Au cas qu'il se trouvât dans quelques Colléges, de l'argent en dépôt, ou qu'il y en fût déposé encore, il faudra, après qu'on en aura produit des documens fidèles, que cet argent soit restitué aux propriétaires sans délai.*

*III. Les Archives & les Régîtres resteront aux Colléges auxquels ils appartiennent.*

*IV. Toutes les personnes qui se trouvent dans la Ville, lesquelles y sont venuës de la Campagne ou d'ailleurs, pourront s'en retourner tranquillement chez elles, & y joüir de ce qu'elles possédent.*

*V. On aura soin en disposant les Quartiers des troupes, qu'ils soient également répartis, & qu'il ne soit porté de préjudice à qui que ce soit en faveur d'un autre.*

*VI. Les grains qui se trouvent dans les Magazins, étant absolument nécessaires pour la subsistance des troupes, on doit tâcher de les rendre de plus en plus considérables.*

*VII. Tous les Officiers & Soldats Prussiens, qui sont malades ou blessés & se trouvent dans cette Ville, auront la paye accoutumée, seront guéris & bien soignés; mais comme ennemis, ils resteront nos prisonniers de guerre.*

Pour l'Académie établie dans *Königsberg*, préposée à l'instruction publique.

*I. On laisse à l'Académie tous ses revenus. Les Maîtres & les Ecoliers conserveront en entier leur droit de Promotion.*

*II. Il est libre aux Etudians de rester à l'Académie, & d'y finir leurs Etudes. Tout y restera pour cet effet sur le même pied qu'auparavant.*

*III. Les fonds fixés pour le soutien de l'Académie resteront affectés à la même disposition, & l'on en donnera une notte exacte.*

*IV. Pour ce qui regarde la prière qui a été faite que toutes les hostilités cessassent, cela est accordé.*

*POLOGNE.* L'Armée Russienne ayant occupé des Villes & des Postes de la *Prusse-Polonoise*, avant de faire à ce sujet les réquisitions accoutumées, divers Palatinats en ont pris occasion de former des plaintes qu'ils ont portées au Roi. Il leur paroit que la Cour de Russie auroit dû se porter au préalable en représentations au Roi, & à la République pour deman-

demander cette occupation. Sa Majesté, pour les contenter, n'a pas tardé après leurs plaintes, d'envoyer un Courier à *Petersbourg* pour y représenter qu'on n'auroit pas dû se livrer à ces démarches avant d'avoir obtenu son consentement & celui de la République: La crainte des Polonois d'être inquiétés par les Prussiens pour l'occupation de *Thorn* & d'*Elbing* & pour le passage des Russes par leur territoire, les a mis en agitation, d'autant plus que Mr. Benoit, Sécretaire d'Ambassade de la Cour de *Berlin* à *Varsovie*, a remis au Comte de Branicki, Grand Général de l'Armée de la Couronne, un Rescrit de la part du Roi son Maître, portant en termes exprès « Qu'aussi-tôt que quelques » troupes Russiennes dirigeroient leur route » par la Pologne vers la Silesie, S. M. Prus- » sienne se verroit obligée d'envoyer dans ce » Royaume une Armée nombreuse, & de trai- » ter hostilement la République, qui est jus- » qu'à présent son ancienne amie. »

C'est une menace à la Prussienne. Quoiqu'il en soit, dans des conférences, tenuës chez le Châtelain de *Cracovie* & chez le Grand Maréchal de la Couronne, il a été résolu de dresser un Manifeste à ce sujet, de le mouler sur deux autres qui ont été faits les deux fois que la même chose est arrivée sous le regne du Roi précédent, & d'insérer aussi ce troisiéme dans les Actes publics. Au reste, le Prince Charles fils du Roi s'est mis en chemin accompagné de plusieurs Seigneurs des principales Maisons de la République, que Sa Maj. Polonoise a chargés de quelques commissions particulières auprès de la Cour de Russie. Ce Prince arriva le 19. Mars à *Königsberg*, où il a été reçu au

bruit

bruit du canon, & complimenté par le Prince de Wolkonsky qui en est Gouverneur actuel, & par tous les Corps de Ville. Il ne s'est arrêté qu'une nuit dans cette Capitale de la la *Pruße*, & a continué le lendemain son voyage pour *Petersbourg*. Le Prince Xavier son frère est allé par *Cracovie* à *Vienne*, pour se rendre de-là à l'Armée du Comte de Clermont & y faire cette année la campagne.

L'Ambassadeur de la Porte qui vient notifier au Roi & à la République l'avenement du nouveau Grand Seigneur au Trône Ottoman, est arrivé à *Varsovie*.

*SUEDE.* L'Intérieur de ce Royaume ne présente que les recruës faites pour en completer les forces de terre, & l'équipement de diverses Frégates dont quatre sont allé de *Carlseroon* croiser sur les côtes de la *Pomeranie*, d'où l'on a les avis suivans. Mr. de Manteuffel, Général-Major des troupes Prussiennes, n'avoit point perdu de vûë le projet de s'emparer du Fort de *Penamunde*. Après avoir fait ses dispositions pour le bombarder, il commença le 12 Mars à jetter des bombes dans ce Fort. L'effet en fut si vif, & fut continué avec tant de chaleur, que le Fort se rendit le lendemain à midi, & la garnison consistant en 180 hommes sous les ordres d'un Major, d'un Capitaine & de sept autres Officiers, fut faite prisonnière de guerre. *Stralsund* demeuroit encore pour lors bloqué par les Prussiens; mais si les derniers avis qu'on en a sont justes, ce blocus est levé, la Garnison Suedoise sentant l'arrivée d'un Corps des troupes du Roi, a fait une sortie qui a été suivie de ce fait, & toute cette garnison campe actuellement devant la Ville. On prétend d'ailleurs

leurs que les Anglois & les Prussiens ont formé le projet de s'emparer de la Ville de *Kiel*, Capitale du Duché de *Holstein* qui est au fond du Golfe de *Killerwick* à l'embouchure du *Schwentin* dans la Mer Baltique, afin de procurer aux Anglois l'entrée libre dans cette mer, pour agir contre la *Russie* & la *Suede*. Il est vrai qu'ils ont armé une Escadre dans leurs Ports qu'ils destinent pour la Baltique, comme nous l'avons marqué le mois passé dans l'Article d'Angleterre qu'on va continuer.

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & dans les PAYS-BAS depuis le mois dernier.*

I. IL ne s'est rien passé depuis un mois dans les deux Chambres du Parlement toujours assemblé, qui mérite d'être détaillé, excepté les sommes ordinaires accordées pour les subsides, & les extraordinaires pour continuer la guerre contre la France, en *Europe*, en *Amérique* & dans les *Indes*, pour soutenir efficacement le Roi de Prusse avec les autres Alliés du Roi, & seconder puissamment leurs opérations. Cinq millions de livres sterlings vont être levés à cet effet par la voye de Souscription à trois & demi pour cent, ou par des rentes viagères, indépendemment d'un million que produira la Caisse d'amortissement, & de trois millions dont la levée est déja réglée par la taxe des Terres, les droits sur la Dreche, & une partie de la

la Lotterie de l'année dernière. Outre ces millions le Parlement doit en accorder encore un à titre de subvention extraordinaire, considéré qu'une grande dépense faite à tems est souvent le fruit d'une grande œconomie par rapport à la guerre. Voici des dispositions. On a assemblé à *Portsmouth*, à *Cowes* & à *Southampton*, un nombre considérable de Bâtimens de transport. On a aussi envoyé des ordres dans les autres Ports du Royaume d'en faire partir les Bâtimens en état d'être employés, afin de les rassembler de même à *Southampton*, où est indiqué le rendez-vous général de ceux que le Gouvernement destine pour les services les plus pressans. Toutes les troupes cantonnées dans les différentes Provinces du Royaume se sont mises en mouvement pour s'approcher des Côtes méridionales où elles recevront de nouveaux ordres, soit qu'on veüille les embarquer, ou qu'elles doivent servir à former des Camps d'observation. On travaille dans tous les endroits des Côtes, où il y a des Forts établis, à en réparer les Fortifications. On éleve aussi de nouveaux Forts dans les lieux qui ont besoin d'être mis en état de défense. La crainte d'une descente des François a eu part à ces dispositions; on s'en est occupé à la Cour & dans le public. Présentement on veut faire craindre les François. Car on ne s'occupe que de la grande expédition que l'on médite contre eux, dans l'espérance que cette entreprise réüssira mieux que celle de l'année dernière. Elle est encore confiée à l'Amiral Hawke.

Cet Amiral qui mit le 12. Mars à la voile de *Spithead* avec les Vaisseaux qu'on a nommés, arriva le 13. au soir à la hauteur de *Plymouth*, &

*Débarquement des Anglois en France.*

& après y avoir été joint par plusieurs autres Vaisseaux de guerre, il a continué heureusement sa navigation pour la Côte de France. Le 4. Avril son Escadre entra dans les Rades de la *Rochelle*. Le 5. elle moüilla dans celle d'*Aix*, & le 7. au matin elle en repartit composée de sept Vaisseaux de ligne pepuis 60 jusqu'à 90 pièces de canon, trois Frégates & un Senaw. L'Amiral a fait débarquer quelque monde dans l'Isle d'*Aix*, & y a fait brûler les plates-formes, les outils de travailleurs, les tomberaux, les charettes, les saucissons, les fascinages, les ponts & généralement tout ce qui s'est trouvé de combustible dans les fortifications que l'on y faisoit. Les habitans & les ouvriers qui étoient dans l'Isle, s'en étoient retirés à *Fouras*, dans le moment que l'Escadre Angloise a paru, & il n'y étoit resté que quelques Soldats. Les Anglois en ont emmené huit avec eux. Cinq Vaisseaux François qui étoient en rade avec quelques Frégates, se sont refugiés dans la *Charente* entre *Fouras* & l'Isle *Madame*, & ils s'y sont placés de manière à empêcher l'entrée de la rivière à l'Amiral Hawke, s'il eût voulu forcer le passage. Les François avoient fait des dispositions à *Rochefort* pour nuire par tous moyens aux Vaisseaux Anglois, s'ils n'en avoient pas prévenu l'effet par leur retraite. Voilà la première tentative de l'Amiral. On attend de lui quelque chose de plus considérable. Le but que la Cour s'est proposé par l'envoi de l'Escadre confiée à ses ordres, est de favoriser les autres desseins que l'on médite, en empêchant la sortie des Escadres Françoises de *Brest* & de *Rochefort*, ou en les attaquant si elles sortoient de ces Ports. On ignore à présent

ſent le nombre au juſte des Vaiſſeaux dont l'Eſcadre eſt compoſée, parce ce qu'indépendemment de ceux qu'il a emmenés de *Portſmouth* & de *Plymouth*, il a été joint par d'autres qui étoient en croiſière.

II. Dans ces deux Ports de *Portſmouth* & *Plymouth* il y a encore nombre de Vaiſſeaux de guerre bien équipés, avitaillés & prêts à mettre à la voile. La Cour y a envoyé des ordres de prendre tous les Bâtimens de tranſport qu'on pourra freter, ou de s'en procurer des autres Ports du Royaume, de les y aſſembler inceſſamment, & de les préparer pour être employés à l'une des expéditions qu'elle médite contre la France: car la réſolution eſt priſe de lui porter cette année des coups ſi ſenſibles & ſi ruineux dans toutes les mers, dans toutes ſes poſſeſſions, qu'une ſuite de longues années ne ſuffira pas pour l'en relever. Les ſuccès qui couronnent les exploits du Roi de Pruſſe ſemblent aſſurer à la Nation la réüſſite de ce qu'on ſe propoſe. L'Amiral Boſcawen, arrivé dans l'*Amérique-Septentrionale* avec l'Eſcadre qu'il commande, & qui eſt chargé ſeul de l'expédition projettée contre l'*Iſle-Royale*, doit prendre *Loüisbourg*, ou y périr avec tout ſon monde. Le Fort de *Ticonderago* ſera attaqué & pris par le Lord Howes. Après cette expédition, on ſe rendra maître de *Montreal*, & même de *Quebec*. Le Général Johnſon ſe portera ailleurs avec un bon corps de troupes & des Indiens. Le Général Loudoun qui ne revient pas d'*Amérique*, a l'ordre de diriger le tout par ſon Commandement diſtributif: & les François demeureront, il faut le croire, les Spectateurs timides de l'exécution de ces beaux & vaſtes projets,

dont

dont le peuple entousiasmé se repaît à *Londres* avec une joyeuse confiance. Bercé tant de fois par de semblables espérances, il attend en ces jours la possibilité de les voir enfin réaliser. Il est vrai que son commerce dépend de l'heureux succès de cette guerre, & que ce succès ne peut être acheté que par des sommes immenses. Aussi ce Peuple, toute la Nation même, les prodiguent, dans la persuasion que le triomphe demeure ordinairement à celui qui, par son argent, peut faire le plus long-tems la guerre.

Les nouvelles de l'*Amérique-Septentrionale* vont ainsi devenir bien intéressantes, si la terrible expédition contre le *Cap-Breton* est déja commencée comme on veut le débiter, & si le Chef d'Escadre Moore, qui a augmenté son Escadre de la plus grande partie des Armateurs des Isles Angloises de l'*Amérique*, a déja investi celles de la *Martinique* & de la *Guadaloupe*, de manière que nul Vaisseau ne peut y entrer ni en sortir. Disons en attendant, que le Vaisseau de guerre le *Chesterfield* a mis à la voile de *Sainte Helene*, avec plus de cent Navires marchands sous son convoi, pour se rendre à la *Nouvelle-Yock*, à la *Virginie* & aux autres Colonies Angloises: Que le Vaisseau de guerre l'*Avant-Garde*, de 70 canons, est aussi parti de *Portsmouth*, servant d'escorte à quelques Bâtimens de transport sur lesquels s'est embarqué le Régiment d'Infanterie de Brudenel, pour passer à la *Nouvelle-Ecosse*: Que l'Amiral Holbourne se dispose pareillement à faire voile dans peu avec une Escadre sous son Commandement, dont la destination n'est pas encore connuë: Que deux cens Bâtimens de l'espece de ceux qui servent à apporter le charbon

de

de *Newcastle*, sont attendus incessamment sur la *Tamise* : & que le Gouvernement paroit dans le dessein d'en engager un nombre, pour les employer à des usages tels que ceux auxquels on employe les Bâtimens de transport.

Les nouvelles des *Indes-Orientales* porteront aussi du singulier, par le tour qu'y ont pris les affaires de la Compagnie, changées à la défaite de Sourajé Doulab, Nabab de *Bengale*, qui est remplacé par Jeffrey-Ali Kan soumis d'abord aux loix & aux conditions que les Anglois sont parvenus à lui présérire. On le voit dans notre dernier Journal. D'ailleurs l'Escadre destinée pour la mer *Baltique* a pour but la double entreprise que nous avons marquée. Mais cette Escadre, toute prête qu'elle est de mettre à la voile, ne part point. L'on pourroit donc bien se contententer de renforcer seulement l'Escadre de Mr. Holmes qui est dans cette mer, & de faire passer le reste de celle qui est apprêtée, dans la *Méditerranée*, où la Cour veut avoir un grand nombre de Vaisseaux de guerre pour tenir l'ennemi en échec, & veiller en même-tems à reprendre *Minorque*, & à tous les intérêts de la Nation.

L'Amiral Broderick se rend dans cette mer. Montant le *Prince-George* de 90 canons, il fit voile de *Portsmouth* le 31. Mars avec les Vaisseaux de guerre le *Glascow* & l'*Alderney* & avec une nombreuse Flotte marchande destinée pour les Ports d'*Espagne*, de *Portugal* & d'*Italie*. Cet Amiral, après son arrivée dans la *Méditerranée*, prendra le Commandement de l'Escadre que les Amiraux Osborne & Saunders ont sous leurs ordres, & dont on a été surpris de n'avoir reçu qu'à present seulement des avis tou-

chant la rencontre qu'elle a euë avec les Vaisseaux de guerre François commandés par Mr. du Quesne. On a prétendu d'abord que ces Vaisseaux avoient été coulés à fonds. Ensuite on a publié, qu'il y en a eu deux de pris; ce qui s'est enfin vérifié, par les circonstances qu'on a eu du combat, & qui fait voir, par l'habileté de Mr. du Quesne & sa vigoureuse défense, avec ses trois seuls Vaisseaux & une Frégate, que s'il avoit pû se mesurer par le nombre aux quatorze Vaisseaux Anglois, qui l'envelopperent, ceux-ci auroient eu à craindre de succomber à sa belle manœuvre. Il a cette loüange en Angleterre même, où ce qu'il y a de prudent & de sensé la lui donne en plein. Il n'a pû recevoir le moindre secours de l'Escadre de Mr. de la Cluë, que le vent absolument contraire retenoit dans le Port de *Carthagene*, où il est encore comme bloqué, & où Mr. du Quesne n'a pû arriver. Entouré des Vaisseaux Anglois, il leur tint tête pendant plus de trois heures qu'il tiroit des siens huit coups contre un des Anglois. Voici le détail de ce combat.

*Combat naval.* Mr. du Quesne étant arrivé le 26. Février à la vûë de *Carthagene*, ne put y entrer à cause d'un vent d'Oüest extrêmement violent, qui l'éloignoit de terre. Dans la nuit ce vent redoubla tellement, que l'Escadre fut divisée, ensorte que la Frégate la *Pleyade* de 36 canons & de 215 hommes d'équipage, commandée par Mr. de Lille-Taulane, étoit la plus proche du Port. L'*Orphée* de 64 canons & de 516 hommes d'équipage, monté par Mr. Derville, se trouvoit un peu plus au large, cependant sur la Côte & au Nord. Le *Foudroyant* de 84 canons

nons & 880 hommes que montoit Mr. du Quesne, & l'*Oriflamme* de 50 canons avec 412 hommes monté par Mr. Daguay, en étoient de 6 à 7 lieuës. La Frégate voyant venir sur les dix heures du matin une escadre Angloise les voiles au vent, qui étoit alors au Sud, redoubla ses efforts pour gagner le Port; ce qui lui fut impossible, à cause qu'elle se trouvoit un peu trop au Nord de l'entrée. Les Anglois, qui se voyoient à portée, détacherent alors quatre de leurs Vaisseaux, deux pour atteindre la Frégate, & deux pour couper terre à l'*Orphée* qui étoit plus au *Nord*. La Frégate se vit prise entre deux Vaisseaux de 60 canons sans pouvoir échapper; mais elle voulut se défendre, & le fit si vaillamment pendant plus de trois heures, que par sa manœuvre elle échappa & regagna le Port de *Toulon* où on l'a apprise arrivée quoique criblée. Le sort de l'*Orphée* & du *Foudroyant* n'a pas été si heureux pour les François. Ce dernier, après quatorze heures de chasse & sept heures de combat, s'est trouvé totalement desemparé, faisant beaucoup d'eau par les coups de canon qu'il avoit reçus de trois gros Vaisseaux Anglois, fut enfin obligé de se rendre aux Vaisseaux le *Monmouth*, le *Swittsure* & le *Hamptoncourt* de 70 piéces de canon chacun. Le *Montmouth* étoit monté par le Capitaine Gardiner, qui avoit été tué dans le combat. L'*Orphée* s'est rendu aux Vaisseaux le *Berwick* & la *Revanche*, qui sont aussi de 70 canons chacun. Mr. du Quesne n'avoit pas encore passé le 20. Mars à bord du Vaisseau de l'Amiral Osborne qui commande l'Escadre Angloise. On compte aux François environ 200 hommes tués & blessés dans ce combat.

Les nouvelles publiques donnent à la continuë la liste des prises faites sur les François en mer: Elles montent depuis six semaines, à près de trente. Celles que les François ont faites dans le même espace de tems contrebalancent ce nombre. Les papiers de *Londres* ne le déguisent point. On n'en dira pas davantage.

II. Le Général-Major Yorke est parti de *Londres* le 17. Mars, & s'est embarqué depuis à *Yarmouth*, d'où il est passé à *Stade*, ensuite auprès du Roi de Prusse, pour exécuter une commission dont il est chargé, & dont les motifs qui engagent à ne faire passer en *Allemagne* aucunes troupes Britanniques, fait partie. Il est accompagné du Major de Marwitz, Officier au service du Roi de Prusse. Deux Couriers sont avec eux, dont l'un porte au Prince Héréditaire de Brunswich une Epée d'or artistement travaillée & enrichie de diamans, que le Roi envoye en présent à ce Prince, & qui est estimée trente mille livres sterlings, en considération de la belle conduite qu'il a tenuë dans le Commandement des troupes alliées. Le Général Yorke, après avoir rempli le but de son voyage auprès de Sa Maj. Prussienne, doit se rendre à *Coppenhague*, afin d'y en exécuter une autre auprès de Sa Maj. Danoise. Dans la commission de ce Général auprès du Roi de Prusse, il touchera vraisemblablement une résolution qui a été prise par le Parlement, d'accorder à ce Prince une subvention de cinq cens mille livres sterlings, pour le mettre en état de continuer à pousser la guerre avec vigueur, de recouvrer les Etats qu'on lui a enlevés, & d'accélerer le rétablissement de la Paix en *Allemagne*, que l'on souhaite en *Angleterre* avec ardeur.

Mr.

Mr. Yorke n'oubliera pas non-plus sans doute, d'annoncer, à S. M. Prussienne la résolution qui a été prise de faire diversion par mer en faveur de ce qu'on nomme la Cause Commune.

III. Mais la chute du premier Ministre en Russie est un coup frappant dans la circonstance des affaires d'*Allemagne*. On en est autant surpris qu'affligé à la Cour & dans le Public. C'étoit un Ministre dévoüé à l'Angleterre. Le Prince de Gallitzin, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, a eu quelques conférences avec les Ministres du Conseil Privé, sur cette chute éclatante du Comte de Bestuchef-Rumin, à laquelle on s'attendoit d'autant moins, que la persuasion où l'on étoit de la haute faveur de ce Ministre, étoit le fondement sur lequel on s'étoit déterminé à envoyer le Chevalier Robert-Keith à *Petersbourg*.

On compte toujours à *Londres* sur l'observation de la Neutralité gardée jusqu'à présent par l'Espagne. Quoiqu'on ne parle plus de l'envoi d'un Ambassadeur ou d'un Ministre caractérisé à cette Cour, le Roi paroit satisfait de la manière dont le Colonel Ruvigni de Cosne y remplit le poste dont il est chargé. Les dernières Lettres qu'il a addressées au Gouvernement contiennent les notions les plus claires sur l'état de la Marine en *Espagne*, sur la destination des Vaisseaux qu'on y équipe au nombre de 32, & sur les dispositions de cette Couronne, qui n'annoncent encore nul changement contraire à son pacifique sistême. Des dépêches envoyées de *Madrid* au Chevalier d'Abreu, Ministre du Roi Catholique à *Londres*, s'énoncent dans le même sens, & s'accordent avec le contenu de celles de Mr. de

Cosne. A l'égard des mesures que prend la Cour d'Espagne par rapport à la navigation dans le Golfe de *Honduras*, d'où tous les Bâtimens Anglois ont été expulsés, cet objet est regardé à *Londres* comme indépendant des intérêts généraux. C'est, dit-on, un point litigieux que les Traités ont laissé indécis; & jusqu'à ce qu'il soit mieux expliqué, les Bâtimens qui navigent dans ces parages pour en rapporter du Bois de Campêche, doivent user des précautions que la prudence dicte dans les cas hazardeux.

## *HOLLANDE.*

QUoique les Etats-Généraux se soient résolus de persister dans la neutralité durant cette guerre, ils ne laissent pas de prendre quelque ombrage de la formation d'une Armée Françoise dans la *Flandres*, qui cependant ne doit avoir pour objet que de tenir les Anglois en échec, ou d'être plus à portée de tenter quelque entreprise contre l'Angleterre. Du reste on croit devoir continuer à se tenir en garde, en tenant les troupes sur un pied complet, & la Marine en bon état, quoiqu'en petit nombre de Vaisseaux de guerre. Quant aux Vaisseaux marchands, il y en a bonne quantité dans les diverses mers, qui ne trouvent à la continuë d'obstacle dans leur navigation que de la part des Corsaires Anglois. Un Maître de Bâtiment nommé Jean de Jager, qui étoit parti de *Rotterdam* avec des marchandises destinées pour *Bordeaux*, d'où il a écrit le 20. Mars dernier, marque qu'il a eu le malheur de rencontrer dans son trajet deux Corsaires Anglois qui, non contens de lui enlever une partie de sa cargaison, l'ont traité ainsi-que son Equipage, de la manière la plus indigne. Le Capitaine Adrien

Smith arrivé au *Texel*, venant de *Cadix*, a rapporté qu'a son approche des Côtes de ce Pays, il avoit fait la rencontre d'un Corsaire Anglois, qui l'avoit abordé le 27. du même mois de Mars, & lui avoit pris plusieurs marchandises, après avoir exigé de lui 22 florins 15 sols pour un coup de canon qu'il lui avoit tiré. D'autres Corsaires de la même Nation ont aussi pillé une partie des effets & maltraité l'équipage d'un Vaisseau de *Saint Eustache*, commandé par le Capitaine Frey, arrivé depuis peu dans la *Meuse*.

Tant de pirateries occasionnent toujours des plaintes, mais elles n'effectuent rien. La vérité est d'un autre côté, que les Navires marchands Hollandois qui rencontrent des Vaisseaux ou Frégates du Roi de la Grande-Bretagne, ont tout sujet de se loüer du traitement qu'ils en éprouvent.

## *PAYS-BAS.*

LEs recruës faites dans les *Pays-Bas Autrichiens* partent successivement pour leur destination, qui est de completer, à l'Armée Impériale & Royale, les Régimens Nationnaux qui ont tant souffert dans les Batailles où ils ont montré leur valeur & leur intrépidité. Ces recruës sont des plus belles; & les deux mille que fournit la Province de *Luxembourg* ne le cédent en rien, pour la beauté des hommes, à ce qu'il y a de meilleur dans toutes les autres Provinces. L'heureux penchant pour le service de notre auguste Souveraine s'y trouve. L'on en achève actuellement le tirage.

La première Division d'un Corps de troupes de l'Armée du Comte de Clermont, qui vient se recruter dans la Flandres Françoise, est ar-

rivé le 5. à *Bruxelles*, d'où il est parti le lendemain pour *Lille*. Le Régiment de Bourbon, Cavalerie y a été aussi de passage le 6; & les jours suivans les quatre Escadrons d'Aubigné Dragons, deux Bataillons de Saint Chamond, les Régiments d'Escars, de Royal Pologne, d'Henrichemont, de Royal, de Royal-Dauphin, de Lusignan, tous six de Cavalerie, & celui de Mailly, Infanterie, ont été aussi de passage par *Bruxelles*, allant à *Lille* & à *Valenciennes*. Il a passé également des troupes de la même Armée Françoise par le Pays de *Liége* allant en *Flandres* pour se recruter, & former, suivant l'apparence, le Camp projetté. Les gros bagages de cette Armée, qu'on renvoye en arrière, sont en partie arrivés à *Ruremonde*: tous les environs de ce Pays & de ceux de *Juliers* & de *Liége* s'en remplissent. Les troupes y prennent aussi des quartiers de rafraichissement, & y observent par tout le meilleur ordre.

On s'occupe à présent à rendre praticable la communication de la *Meuse* depuis *Stockem*, *Maseyck* & *Ruremonde* jusques sur les derrières de l'Armée Françoise, qui s'étend dans ses cantonnemens depuis *Cologne* jusqu'à *Cleves*, & qui par ce moyen pourra recevoir avec facilité les subsistances que les habitans des *Pays-Bas* & de *Liége* voudront y conduire.

## ARTICLE IV.

### *Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

*Armée d'Empire.* LEs ordres sont donnés de faire assembler l'Armée de l'Empire dans les environs de

*Bamberg*; & le Maréchal Prince de Deux-Ponts, à qui le Commandement en est donné, y est attendu pour la mettre sur un meilleur pied qu'elle n'a été jusqu'à présent. La nécessité s'y trouve; aussi a-t-il été arrêté du consentement des Cercles. « Que l'on donneroit à » chaque Bataillon, un Chariot pour transporter les outils des travailleurs : Que l'on » fourniroit des chevaux de bât & des bêtes » de somme pour le transport des bagages, & que l'on auroit pour les chariots de » meilleurs chevaux que ci-devant: Qu'il y » auroit avec les troupes de chaque Cercle un » Commissaire des Guerres: Que chaque Régiment auroit deux Pièces d'artillerie du même calibre: Que toutes les troupes auroient » des fusils égaux: Qu'il y auroit dans chaque » Régiment des Ouvriers pour les armes, & » des Fourbisseurs; Que chaque Cercle établiroit un Hôpital, avec tous les ustensiles nécessaires : Que le prêt seroit payé dans le » même jour au soldat: Qu'il y auroit toujours » à portée de l'Armée une quantité de ce qu'on » appelle *Petite-Monture*: Que l'on donneroit aux soldats des Havresacs propres à » porter du pain: Que chaque Commandant » de Régiment auroit pouvoir de congédier » les Fouriers & autres Bas-Officiers qu'il jugeroit incapables de faire leur service, & » qu'il veilleroit à ce que les Officiers mêmes » fissent leur devoir: Que l'on exerceroit souvent les soldats, & qu'on leur feroit observer une bonne discipline. » Il paroit grandement nécessaire que cette Armée de l'Empire se mette en mouvement, & qu'elle marche pour contribuer à remettre les choses en bon état quant à l'Armée Françoise; c'est-à-dire, pour

agir de concert avec elle. Car tous les Pays qu'elle a occupés depuis le *Weser* jusqu'à *Stade*, elle les a abandonnés de façon qu'elle se retrouve à présent sur le *Rhin*, avec le Quartier Général du Comte de Clermont à *Wesel*, où l'on a pressenti qu'il seroit obligé de se retirer, à cause du mauvais état & de la grande diminution de ses troupes, & pour trouver, dans une bonne position, le moyen d'attendre en sureté les recruës, les remontes & les subsistances qui lui sont de besoin. Lorsque son Armée aura été jointe par tous les renforts qui y sont attendus, elle consistera, suivant une liste qui en paroit, en 150 Bataillons & 140 Escadrons, & tout annonce qu'elle gardera la position qu'elle a prise sur le *Rhin*. Voici en peu de lignes comme elle s'y est portée par ses diverses retraites.

La Garnison Françoise qui étoit dans *Munster*, ayant évacué cette Ville, & les Hannovriens qui ont suivi par tout de près les François dans leurs retraites, y ayant fait entrer un détachement de leurs troupes, le Comte de Clermont a quitté *Paderborn*, & s'est replié sur la *Lippe*, pour favoriser la jonction des troupes qui s'étoient déja retirées de l'*Oostfrise* Le Général Pisa, qui commandoit pour l'Impératrice-Reine dans cette Principauté, en quittant *Embden* avoit fait embarquer l'Artillerie, les Bagages & la Caisse militaire sur plusieurs Barques qui devoient remonter l'*Ems* jusques dans la partie supérieure de l'Evêché de *Munster*: Mais à peine ces Barques étoient-elles parties, qu'elles furent suivies par quelques Chaloupes détachées des Bâtimens d'observation que les Anglois tenoient depuis quelque-tems sur le

*Dollaert.*

*Dollaert.* Les Chaloupes étoient montées de plusieurs pièces de canon & d'un nombre de soldats armés. Elles atteignirent les Barques, firent feu sur elles, y tuerent ou blesserent plusieurs personnes, & réüssirent à la faveur de la confusion que causa l'attaque, à s'emparer de trois des dernières Barques. Sur une se trouva un des Magistrats d'*Embden*, nommé Mr. Andrié, emmené pour ôtage, & qui fut tué d'un coup de feu, ainsi que deux Officiers Autrichiens qui étoient à ses côtés. Le Général Pisa, qui étoit en pleine marche lors de cette attaque, fit tout ce qu'il lui fut possible avec son monde pour secourir les Barques: mais la situation de la Digue, d'où il fit feu sur les Anglois, ne lui permit pas de les protéger toutes également; de sorte qu'il n'y a eu que les premières qui ayent échappé.

*Caßel* fut évacué le 21. Mars par les François, qui ont emmené avec eux en qualité d'ôtages, le Comte d'*Isenbourg*, les Barons de Riedesel & de Malebourg, le Vice-Chancelier Goddæus, & Mrs. Reinfort & Riese, Conseillers du Conseil de Régence. Cette évacuation ne pouvoit arriver dans une circonstance plus agréable pour les habitans, puisque c'étoit le jour anniversaire de la naissance du Landgrave. Les François ont pris avec eux plusieurs des canons qui étoient dans l'Arsenal. Le Duc de Broglie qui commandoit dans la *Hesse*, en quittant ce Pays a dirigé la marche de ses troupes sur deux Colonnes, dont l'une a pris sur la gauche vers *Cologne*, & l'autre sur la droite vers *Dusseldorp*. Chacune de ces Colonnes, pour la facilité des marches, avoit été partagée en trois Divisions. Celles de la droite sont arrivées

suc-

ſucceſſivement le 3. Avril ſur *Duſſeldorp*, ainſi que les trois jours ſuivans, & elles y ont paſſé le *Rhin*. Les Diviſions de la gauche l'ont paſſé à *Cologne*. Le 7. toutes ces troupes ſe trouverent raſſemblées ſur la gauche du *Rhin*, d'où elles ont continué de ſuivre ce fleuve pour aller s'unir avec l'Armée du Comte de Clermont.

La Cavalerie Françoiſe rétrogadant de l'*Ooſtfriſe*, a paſſé le *Rhin* à *Emmerick*. Enfin toutes les troupes retirées de cette Principauté & du Pays de *Munſter*, s'étant portées ſur la droite de la *Lippe*, ont longé cette riviere en dirigeant leur marche du côté de *Wezel*, pendant que le Comte de Clermont a tenu la gauche qu'il a ſuivie dans la même direction. La Colonne de la droite & celle du centre ſe ſont trouvées réünies par-là près de *Wezel*. Mais comme il a paru néceſſaire de raſſembler la plus grande partie de l'Armée ſur la gauche du *Rhin* pour aſſurer les communications avec la *Meuſe* & pour accélerer la jonction avec les troupes du Duc de Broglie, divers Corps ont paſſé ſucceſſivement le *Rhin*, & le Comte de Clermont a établi ſon Quartier à *Wezel*. Toutes les Colonnes étant arrivées aux lieux qui leur furent indiqués, l'Armée a pris les ſiens ſur trois Lignes, ayant ſa droite appuyée à *Cologne*, & la gauche à *Cleves*. La premiere Ligne borde le *Rhin*; la ſeconde eſt dans l'intérieur du Pays à portée de ſe joindre avec la premiere, & la troiſiéme eſt ſur la *Meuſe*, & ſur la *Roer*. La Garniſon de *Wezel* eſt compoſée de douze Bataillons & d'un Regiment de Huſſars. On y augmente quelques ouvrages des fortifications, & l'on fortifie auſſi *Kayſerſwerth*. L'Armée eſt formée en Brigades, qui ſont autant raſſemblées

que

que la ſituation du terrein a pû le permettre. Les Officiers Généraux, placés à leurs Diviſions ſuivant l'Ordre de Bataille, ſe trouvent rendus chacun dans le lieu principal de l'arrondiſſement de leurs Brigades. Ils ont ordre de s'y occuper des moyens de remettre les troupes en bon état, & d'y faire regner ſurtout la diſcipline. On ne perd point de tems pour tout ce qui a rapport au rétabliſſement de l'Armée, pour ſe maintenir à *Weſel*, & pour garder toute la rive gauche du *Rhin*.

La retraite des François de tous les Pays qu'ils ont évacués, s'eſt faite avec la plus grande régularité, & ſans que les Soldats ayent commis le moindre deſordre. Les habitans en ſont bien redevables aux attentions des Généraux, qui ont apporté beaucoup de ſoin à ce que les choſes ſe paſſaſſent à cet égard dans les regles de la plus exacte bienſéance. Cett retraite, de la maniere que le Comte de Clermont l'a exécutée, étoit abſolument néceſſaire, pour éviter d'être battu en détail, & pour prendre une poſition qui le mît en état d'aſſurer la jonction de ſes renforts, & de prévenir qu'ils ne fuſſent coupés par l'ennemi. Le ſuccès a ſuivi ſes directions; & comme il conſerve ſur le *Rhin* & ſur le *Meyn* un Corps de 14 Bataillons & de 18. Eſcadrons, ce Corps eſt gardé en réſerve pour favoriſer des diſpoſitions futures, outre la garniſon qui eſt toujours dans *Hanau* que le Comte de Lorges qui y commande, fait fortifier avec beaucoup d'activité, pour mettre cette Place en bon état de defenſe.

Le Prince Ferdinand de Brunſwich qui commande l'Armée des Alliés, n'a pû parvenir, quelque célérité qu'il eut faite en s'avançant ſur

celle

celle des Combinés, d'en entamer un seul Corps. Mais il a fait prisonniers ce qui en demeuroit en arrière, comme malades laissés dans les Hôpitaux & les traineurs. Après la prise de *Minden* ce Prince fit d'abord ses mouvemens pour marcher aux François, qui paroissoient vouloir tenir ferme à *Hamelen*. Ils abandonnerent cependant cette Forteresse, la derniere qu'ils occupoient dans l'Electorat d'*Hannover*, & ils y laisserent un Hôpital consistant en plus de 500 malades, 76 canons, avec quelques milliers de sac de bled & de farine, indépendemment de ceux que le Comte de Clermont avoit eu la charité de faire distribuer aux pauvres. Les François, en quittant la Place, ont jetté une grande quantité de munitions de guerre dans la riviere. Ils ont brisé divers Pontons, mais nombre de Chatiots ont été abandonnés faute d'attelages. Ils ont brulé les Ponts excepté celui du *Weser*, qui a seulement été endommagé. Nonobstant les chemins rompus & la difficulté des subsistances, qui ont été des obstacles assez grands pour retarder la marche d'une Armée, celle des Alliés, n'a pas laissé, quoi qu'avec une peine extrême, de se porter le 22. Mars jusqu'à *Burgholtz*, le 23. à *Versmolde*, & le 24. à *Sassenberg*, à quatre lieuës de distance de *Munster*. *Rheda* & *Warendorff* sur l'*Ems* furent occupés ensuite. Les troupes legères détachées en avant faisoient pour lors quelques prisonniers sur l'ennemi en l'inquiétant dans sa retraite de l'*Ostffrise*. A *Lingen*, où un détachement prit poste, il trouva un magazin, avec quelques Employés & Commis des François qui ont été faits prisonniers.

Le Prince George de Holstein-Gottorp qui com-

commande les troupes Prussiennes jointes avec l'Armée Hannovrienne, a fait un détachement du Corps qui est à ses ordres. Ce Corps est marché en *Oostfrise*, & a repris possession de cette Principauté au nom du Roi de Prusse.

*Paderborn*, *Munster*, *Lipstatt* ont eu des détachemens des Hannovriens & autres, après la retraite des François qui y ont laissé leurs Hôpitaux avec beaucoup de malades & quelques amas de vivres & de fourages. Leurs Partis en Hussars se sont étendus jusqu'à *Heltrop*, *Suren*, *Lintrop*, *Velhort*, *Elberfeld* & autres endroits, où ils ont fait des extorsions en argent, & commis divers excès. Comme l'Armée Alliée devenoit, dans les premiers jours d'Avril, fort considérable, par le grand nombre de recruës dont les Régimens ont été renforcés, le Prince Henri de Prusse, qui étoit venu prendre le Commandement des troupes Prussiennes dans la Principauté de *Halberstatt*, a jugé qu'il étoit inutile d'y en joindre aucunes D'ailleurs les ordres qu'il avoit reçus du Roi, son frere, le rappelloient du côté de la *Saxe*, où ce qu'il y a de troupes Prussiennes en *Westphalie* paroit devoir se rendre sans délai.

L'Armée Hannovrienne, fort fatiguée de ses marches, en délogeant celle de France de tous les Pays où le Duc de Richelieu l'avoit étenduë, se trouve actuellement dans les Evêchés de l'Electeur de Cologne. Elle compte de s'y délasser. En y arrivant, le Prince de Brunswich fit publier la Patente que voici.

FERDINAND, *Duc de Brunswich & de Lunebourg, Général en chef de l'Armée de Sa Majesté Britannique &c. Savoir faisons par les*

*les Présentes, que Nous voyant obligés de poursuivre dans sa retraite l'Armée Françoise, qui avoit envahi les Etats de Sa Maj. Britannique & de ses Alliés, & d'entrer pour cet effet dans l'Evêché de* Munster *avec l'Armée dont nous avons le commandement; Nous enjoignons à toutes les troupes qui sont à nos ordres, de ne troubler en aucune facon les sujets dans l'exercice de leur Religion, ni de molester les Edifices publics, les Couvents & autres Maisons Religieuses : Défendons de pareils excès & généralement tous pillages & exactions arbitraires en argent, sous peine de la vie; & voulons que ceux qui y contreviendront soient punis selon toute la rigueur des Loix. En conséquence, pour faire disparoître toute crainte, Nous avons fait donner publiquement connoissance du contenu des Présentes à tous les Sujets Ecclésiastiques & Laïcs, tant du Territoire où Nous nous trouvons actuellement avec l'Armée, que de ceux où les circonstances pourroient nous déterminer à suivre les troupes ennemies, afin qu'ils reviennent de leur appréhension & puissent, au lieu de s'expatrier ou transporter leurs effets en lieu de sureté, rester tranquillement à leurs foyers & joüir de toute sureté & protection : Leur donnons, en vertu des Présentes, la permission de dénoncer les excès & les contraventions qui pourroient se faire contre notre attente, ainsi que s'assurer des auteur qui contreviendroient à nos ordres, & de les faire conduire au Quartier-Général, pour subir le châtiment auquel ils n'échapperont pas. Nous nous promettons de nôtre côté, que personne ne voudra abuser de cette protection, en donnant des secours aux troupes Françoises, soit par avis, soit autrement; au-*

*quel*

*quel cas Nous nous verrions obligés d'en agir selon les regles de la guerre contre ceux qui seront trouvés coupables &c.*

Le Prince de Brunswich avoit encore le 12. Avril son Quartier-Général à *Munster* où il l'a pris en arrivant dans cet Evêché. Ses troupes se répandent à *Haltern* & à *Dulmen*, & il y en a nombre à *Dorsten*. Ses Hussars s'approchent des environs de *Dusseldorp*, & il y a souvent dans ces quartiers des escarmouches & de petits chocs entre les troupes legères. Mais on doute à présent qu'il s'y passe de quelque-tems une action en forme, quoique l'Armée Françoise puisse se voir bientôt dans une force supérieure à celle des Alliés, indépendemment du Corps de troupes de l'Impératrice-Reine qui y est joint, & dont on publie le départ futur pour se rendre à l'Armée de cette Souveraine qui est aux ordres du Maréchal Comte de Daun, & à laquelle nous allons passer, ainsi qu'à celle du Roi de Prusse.

## *BOBEME. SILESIE.*

LEs troupes Prussiennes, qui étoient en quartiers d'hiver & de cantonnement dans la *Silesie* & dans les montagnes voisines, se rassemblerent vers le 20. du mois de Mars aux environs de *Landshut*, du côté des Frontières du Comté de *Glatz*. Ce mouvement a eu pour objet le siège de *Schweidnitz*. Pour exécuter leur dessein, & empêcher le secours que l'on auroit voulu donner à cette Place, ils ont cherché à obliger les troupes commandées par le Baron de Jahnus, Général-Major, d'abandonner le Comté de *Glatz*, afin de s'étendre eux-mêmes de ce côté. Ayant donc fait rendre praticables, par des paysans & des soldats, les chemins

mins qui conduisent de la *Silesie* dans ce Comté, un Corps de leurs troupes, rassemblé dans les environs de *Wartha*, y est marché le 20. Mars. Ce Corps a inquiété par deux différens côtés, le Général Jahnus, savoir, par *Wallisfurth* & *Altheyde*. Mr. de Hûber, Colonel du Régiment de Serbelloni, repoussa les Prussiens, & les obligea de regagner *Glatz*. Ils marcherent le lendemain avec des forces plus considérables, divisées en trois Colonnes composées de neuf Bataillons & de 1300 hommes, la plûpart Cavalerie legère, & s'avancerent sur les troupes Impériales, qui s'étoient rassemblées au nombre d'environ deux mille hommes. La supériorité des Prussiens étoit trop grande pour laisser à ce petit nombre d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Mr. de Jahnus, suivant les ordres qu'il avoit reçus d'avance, se retira de *Halberschwerdt* à *Mittelwalde*, & ensuite plus loin vers *Senfftenberg*, en faisant un feu continuel jusqu'à *Rosenthal* où cessa la poursuite, & d'où ses troupes continuerent leur marche avec tranquillité. Sa perte a été peu considérable. Quoiqu'il eut abandonné cette partie du Comté de *Glatz*, les troupes Impériales y occupoient encore pour lors une partie considérable de terrein vers *Remerz* & *Winschelbourg*, & elles s'y sont depuis étenduës, parce que le Corps de Prussiens qui s'étoit avancé dans ce Comté, & qui avoit même occupé *Grulich*, n'a point gardé cette position; mais il s'est replié sur *Mittelwalde*, *Schönfeldt*, *Ullersdorff*, & autres endroits de la frontière où il étoit posté auparavant. Le Général de la Mothe-Fouqué, sous les ordres duquel étoit ce Corps de troupes Prussiennes, avoit avec

lui

lui le Prince François de Brunſwich & le Général Putkammer. Un train d'artillerie, compoſé de 18 canons, 3 couleuvrines & 2 mortiers, que les Pruſſiens menoient avec eux, ainſi que la force des troupes, conſiſtant en près de 16000 hommes, ont fait juger qu'ils avoient en vûë quelque expédition importante; mais le bon état de défenſe où étoient les poſtes des Autrichiens, joint au débordement des rivières, a obligé les Pruſſiens de ſe déſiſter de leurs projets. Ils n'ont pas ainſi pouſſé plus avant leur pourſuite, parce que la tête de l'Armée Impériale & Royale venoit de ſe porter à *Nochod*, d'où quelques Corps avoient été détachés pour ſoutenir le Général Jahnus.

Le Maréchal de Daun la commande en chef. Y étant venu de *Vienne* au Quartier Général à *Königſgratz*, Son Exc. en a viſité d'abord les divers poſtes, de même que ceux de la frontière de *Moravie* & de *Sileſie*. Cette Armée groſſiſſoit à vûë d'œil dans le courant du mois de Mars, par l'arrivée des troupes venant continuellement de la *Hongrie*, de la *Croatie*, de l'*Eſclavonie* & autres Provices de la domination de l'Impératrice-Reine; & celles d'*Italie* en approchoient également. Toutes les proviſions de bouche, les chariots de fourages avec les trains d'artillerie & ce qui en dépend, la joignoient; & comme les recruës ſont faites à préſent dans les divers Pays Héréditaires de l'auguſte Maiſon, pour remplir le vuide que les armes ont cauſé dans les Régimens, elles ſont auſſi en marche de tous côtés vers la *Boheme*, outre quelques Corps que des Princes du Sr. Empire fourniſſent gratuitement, & entre leſquels eſt l'Electeur de *Treves*. S. A. Electorale

y fait passer deux mille hommes, qu'il donne généreusement à l'Armée de S. M. Imp. Mr. le Maréchal fixe exactement ses postes sur les avis qu'il reçoit des mouvemens des Prussiens. Après avoir rassemblé à *Jaromitz*, sur la gauche de l'*Elbe*, les détachemens qui étoient à la droite de ce fleuve, il a rabattu sur sa gauche vers *Nachod*, pour être à portée de marcher sur *Schweidnitz*, ou de se replier vers la *Moravie*, au cas que les Prussiens voulussent former une diversion de ce côté-là. Conservant toujours son Quartier-Général où il l'a placé à *Königsgratz*, il a fait marcher une partie de l'Armée en avant sur *Trautenau*, consistant en 45 Compagnies de Grenadiers, 64 Bataillons, 48 Compagnies de Carabiniers & 104 Escadrons, outre les Régimens de Hussars & de Croates qui sont auprès de cette Armée. Le Corps commandé par le Maréchal de Bathiani, & dont le rendez-vous a été indiqué près de *Commotau*, sera composé de 28 Compagnies de Grenadiers, de 30 Bataillons, de 12 Compagnies de Carabiniers & de 24 Escadrons, non compris un Corps considérable de Hussars & de Croates. Un troisiéme Corps qui s'est rassemblé aux environs de *Troppau*, & qui agira conjointement avec les troupes de Russie, consiste en 5 Compagnies de Grenadiers, 8 Bataillons, 4 Compagnies de Carabiniers & 24 Escadrons, sans compter les Hussars, les Croates & les Chevaux-Legers Saxons.

Ces directions pour l'Armée Impériale alloient jusqu'au 24. de Mars. Le Roi de Prusse avoit employé jusques au 14. du même mois le séjour qu'il a fait à *Breslau*, à prendre les arrangemens pour recruter la sienne & la rendre

dre plus considérable, par la réünion des différens Corps qu'il a pû y joindre. Par ces arrangemens, elle s'est trouvée dès le commencement de Mars, forte de près de cent mille hommes. Sa Maj. l'a partagée en quatre différens Corps, dont l'un s'est assemblé sur la droite de l'*Oder*, entre *Wohlau* & *Glogau*, pour couvrir la *Silesie* de ce côté-là & faire face aux Russiens s'ils s'avancent dans cette partie: Un autre Corps vers la *Haute-Silesie* du côté de la *Moravie*, pour conserver en même-tems la communication avec *Glatz*: Le troisiéme dans la *Lusace*, pour assurer la communication avec la *Saxe* & inquiéter la frontière de *Boheme*: & le dernier du côté de *Schweidnitz*, faisant partie du principal Corps destiné à agir sous les ordres du Roi. Après ces dispositions faites & les instructions données rélativement aux Officiers Généraux commandans ces différens Corps, Sa Maj. partit le 15. de *Breslau*, accompagnée du Prince Ferdinand son frère, du Felt-Maréchal Prince d'Anhalt-Dessau, du Prince Fréderic-Eugene de Wirtemberg & de divers autres Officiers de marque, & elle s'est mise à la tête de l'Armée dont elle doit diriger les opérations. Le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel y est arrivé pour être employé pendant la campagne.

Pour se porter vers la frontière de *Boheme*, le Roi est marché par sa droite du côté de *Grussau* & de *Friedland*, où sont les défilés des montagnes par lesquelles on débouche de la partie occidentale de la *Silesie* dans les Cercles de la partie orientale de la *Boheme*. Sa Maj. a fait avancer sur *Trautenau* un Détachement qui a attaqué cette petite Ville, où il y avoit une

nison de troupes Autrichiennes, qui après s'être vigoureusement défenduë, en a été délogée, & contrainte de se replier sur les Corps les plus avancés de l'Armée du Maréchal de Daun. Il y a eu de part & d'autre en cette occasion du monde tué & blessé. La prise de *Trautenau* a ouvert aux Prussiens l'entrée en *Boheme*, où quelques détachemens de leurs troupes legères se sont répandus aussi-tôt dans le Pays pour y faire des courses. S'étant renfoncés jusqu'au nombre de 13000 hommes, ils ont pris poste à *Grulich*, & y ont mis 5000 hommes d'Infanterie & quelques centaines de Chevaux.

Le Général de la Mothe-Fouqué avoit pris de cette occupation le dessein de s'avancer par *Grulich* dans le Royaume de *Boheme*; mais il a échoüé dans son projet, ayant trouvé toutes les avenuës bien gardées & en état de le repousser avec perte. Il s'est donc retiré avec son Corps de troupes, & après l'avoir fait, il a tenté de pénétrer encore en *Boheme* par *Reinertz*. Le Prince Ferdinand de Brunswich, qui étoit à la tête du Corps destiné pour cette entreprise, s'est mis en devoir de l'exécuter avec quatre mille hommes. Il dirigea sa marche le 28. Mars sur *Reinertz*, & se forma sur les hauteurs qui sont dans les environs, d'où les Prussiens attaquerent par deux différens endroits, une Compagnie de troupes legères qui étoit dans la Ville. Forcé de céder à la supériorité du nombre, l'Officier qui commandoit cette Compagnie, se vit obligé de faire sa retraite, qu'il effectua sans que les Hussars & les Chasseurs Prussiens pussent l'entamer, quoiqu'ils l'attaquassent par quatre côtés différens, en vûë de le couper. Une autre Compagnie legère

legère d'Autrichiens étant venuë au ſecours de la première, Mr. de Zettwitz, Colonel, commandant les poſtes établis de ce côté-là, s'avança avec quatre Compagnies des mêmes troupes. Le feu de l'artillerie & de la mouſqueterie fut très-vif. Il dura pendant quelques heures. Enfin les Pruſſiens furent obligés de ſe replier, en ſe retirant par *Ruckers*, & en emportant leurs morts dont on ne ſçait pas le nombre: il peut aller à vne vingtaine d'hommes: de l'autre côté il n'y a eu que deux hommes tués & ſix bleſſés.

Pendant que les Pruſſiens attaquoient d'un côté, ils travailloient de l'autre à forcer un des détachemens Autrichiens qui étoient à *Winſchelbourg*, mais lequel ſe retira ſans aucune perte à *Brungräſs*, où il prit poſte.

Le Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau, qui étoit à *Friedland*, avoit été reconnoître, dans le même objet, le terrein des environs juſqu'à *Neurode*; ce qui obligea les poſtes que les Autrichiens avoient à *Braunau*, de s'en retirer. Les Pruſſiens emmenerent des ôtages, qu'ils prirent dans le Couvent & parmi le Magiſtrat de *Braunau*. Comme ils ont travaillé depuis à la réparation des chemins qui conduiſent de *Winſchelbourg* à *Braunau*, & que ce poſte n'eſt point tenable, on s'attend qu'ils formeront quelque nouvelle entrepriſe ſur cet endroit. Un de leurs détachemens d'Infanterie a tenté de ſurprendre le poſte de *Peterſdorff*, où il y avoit quelques Huſſars; mais ceux-ci ayant été ſoutenus par une patroüille des mêmes troupes & par une de Croates, le détachement Pruſſien a été repouſſé avec perte juſqu'à *Ober-Albendorff*. Il y a eu auſſi une eſcarmouche entre

*Königsheyn* & *Bernsdorff*, où les Prussiens ont voulu surprendre pendant la nuit un petit peste, lequel a eu sa revanche à la pointe du jour, en surprenant à son tour une patrouüille Prussienne, & en répandant l'allarme parmi toutes les troupes de cette nation, qui forment un cordon de ce côté-là.

Quelques détachemens Prussiens venus de *Landshut* & des environs se sont approchés de *Schweidnitz* dans les derniers jours de Mars, que le Roi de Prusse arriva de *Grissau* à *Landshut*, où il a établi son Quartier. Jusqu'à ce tems il ne paroissoit pas nécessaire qu'il se pressât de fatiguer ses troupes à cause du froid âpre qu'il faisoit alors, d'autant plus que les Prussiens, qui avoient fait leurs dispositions pour entreprendre le siège de *Schweidnitz*, n'avoient pas été en état de le pousser, à cause de l'intempérie de la saison. Les neiges qui couvroient les montagnes & qui remplissoient les vallons, les avoient empêchés de faire transporter assez promptement leur grosse artillerie qui étoit restée à *Strigau*. Ils se sont bornés à faire préparer des fascines, des saucissons, des madriers, des poutres & d'autres bois de charpente, & ils ont établi à portée de la Place un Magazin considérable de toutes sortes de munitions. Ce ne fut donc que la nuit du 1. au 2. Avril que la tranchée fut ouverte devant la Ville de *Schweidnitz*, & le fut par-tout les jours suivans, malgré le feu des boulets rouges qui y étoit envoyé toutes les nuits de la Place pour troubler les opérations des assiégeans. Le Comte de Thigrheim qui y commande, se défendoit encore le 14. d'une manière qui annonçoit qu'il attendroit

les

les plus grandes extrêmités plûtôt que de se rendre à la condition d'être prisonnier, s'il n'étoit pas secouru. Mais on apprendra bientôt ce qu'aura produit sa défense. C'est tout ce que l'on peut en dire jusqu'à présent.

Avant de passer des Armées ailleurs, on doit marquer encore au sujet de celle de l'Empire, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu des troupes Françoises qui devoient la joindre, on y enverra le Corps de troupes Saxonnes qui, depuis deux ans, a été employé avec celles de l'Impératrice. Ce Corps, qui n'étoit d'abord composé que de cinq à six mille hommes, s'est accrû jusqu'à dix mille, par le concours des Saxons, tant soldats que transfuges qui ont déserté des Régimens de cette Nation engagés au service du Roi de Prusse. Le Commandement du même Corps qu'avoit le feu Comte de Nostitz, a été donné par le Roi de Pologne au Général Rochow qui, pour prendre possession de ce Commandement, est arrivé à *Vienne*, où nous allons conduire nos Lecteurs.

## *VIENNE.*

LE Felt-Maréchal Prince de Deux-Ponts s'est aussi rendu de *Nuremberg* en cette Ville, pour y prendre le Commandement de l'Armée de l'Empire, à laquelle il doit se trouver présentement. Mr. Foulon, Commissaire-Ordonnateur des troupes Françoises, est pareillement arrivé à *Vienne* dans les premiers jours de Mars, & y étoit encore le 15. d'Avril. Sa commission regarde la marche du Corps des mêmes troupes en *Boheme*. Il y a apparence ainsi que Mr. Foulon s'arrêtera à *Vienne* jusqu'à ce qu'il soit entièrement décidé, si cette marche aura lieu, ou si ce Corps est réservé pour une autre destination,

nation. Le Prince Xavier de Pologne est arrivé le 1. Avril de *Varsovie* à *Vienne*, d'où il doit se rendre à l'Armée du Comte de Clermont au mois de May. Le Prince Albert de Brunswich-Bevern, y étoit venu de *Brinn* où il est retourné extrêmement sensible à l'accueil qu'il a reçu de Leurs Maj. Impériales, qui l'ont admis à leur table, & l'ont traité avec des témoignages aussi marqués de leur affection que de la considération la plus distinguée. Dès le premier instant de son arrivée à *Brinn* où il a été transferé comme prisonnier de guerre après la Bataille du 22. Novembre, il a joüi d'une liberté aussi entière que s'il n'avoit pas été prisonnier. Il n'a rien demandé qui ne lui eut été accordé sur le champ. Il fit prier entre-autres l'Impératrice, de lui permettre d'écrire au Roi de Prusse. S. M. Imp. lui fit répondre, qu'il en étoit le maître aussi souvent que bon lui sembleroit. Le Prince en profita pour écrire successivement plusieurs Lettres à S. M. Pr. Elles sont toutes demeurées sans réponse. Le Prince voulant essayer d'obtenir sa liberté par lui même, demanda d'être relâché aux termes du Cartel, en offrant de payer sa rançon. Il reçut pour réponse, que sa liberté dépendoit de lui, & que l'Impératrice le laissoit maître d'en joüir du moment même. Tant de générosité l'ont pénétré de la reconnoissance la plus vive, & il est allé la témoigner à S. M. Imp. à *Vienne*. Son retour à *Breslau* a eu lieu depuis. Il y est arrivé le 6. Avril. On saura donc s'il y a eu des conditions à l'égard de sa liberté accordée.

Il est vrai que les principales difficultés au sujet de l'échange des prisonniers Autrichiens & Prussiens ont été levées à *Vienne* depuis ce

qui

qui en a été marqué dans notre dernier Journal, & qu'on a de suite commencé de procéder à cet échange, tant à *Peterswalda* sur la frontière de *Saxe*, qu'à *Jagerendorff* sur la frontière de *Silesie*. En conséquence, plusieurs Officiers de marque qui étoient dans le cas sont venus à *Vienne*. Dans le nombre est le Général Sprecher, Suisse, qui commandoit la Garnison Autrichienne dans *Breslau*, quand cette Ville a été obligée de se rendre au Roi de Prusse. La force de la garnison, qui y étoit considérable, laissoit un préjugé contre Mr Sprecher; mais il s'est disculpé à cet égard, & a fait voir qu'il lui étoit impossible de faire une plus longue défense. Leurs Majestés Impér. ont paru contentes de ses raisons. On souhaiteroit ravoir aussi le Général Beck. L'Impératrice-Reine a fait faire des instances au Roi de Prusse pour l'échange ou le rançonnement de ce Général. Mais S. M. Prussienne souhaite que l'on procéde avant toutes choses à ce qui concerne les autres Officiers de rang. Mr. Beck pourra donc être réservé pour la fin. C'est un Officier de mérite & d'expérience dont il paroit que la Cour aimeroit de pouvoir employer les services pendant les opérations de cette campagne, qui est ouverte, & dont on ne tardera surement pas d'apprendre quelque chose de remarquable. Tous les Généraux qui commandent à l'Armée Impériale & Royale sont à présent à la tête des Corps confiés à leurs ordres. Il n'y a que le Général Nadasti qui ne s'y trouve pas encore. Il a fait une chute qui l'en empêche, en retournant de *Vienne* en *Croatie*, d'où il étoit venu faire rapport à l'Impératrice des arrangemens qu'il a pris pour accélerer la formation

tion d'un nouveau Corps qui eſt attendu de cette Province pour renforcer l'Armée Impériale. La voiture dans laquelle il étoit ayant été jettée ſur le côté, ce Général, par la rudeſſe du coup, a reçu quelques contuſions dont il eſt incommodé, & qui l'obligent de s'arrêter ſur la route. Mais comme cette chute n'eſt pas dangereuſe, on eſpére qu'il pourra ſe retrouver encore à tems à *Vienne*, pour de-là aller commander pendant la Campagne le Corps de Croates & autres troupes legères qu'il doit avoir ſous ſon commandement, & dont les diviſions ne ceſſent de paſſer par cette Capitale allant en *Boheme*.

Les Chaſſeurs du *Tirol* dont on s'eſt ſervi auprès des Armées Impériales dans les guerres précédentes, y ayant été ordinairement très-utiles, & pouvant l'être encore dans le tems préſent, l'Impératrice a donné ordre de faire venir un Corps de ces Chaſſeurs. Les intentions de S. M. Imp. ont été exécutées avec tant de promptitude, qu'il a déja paſſé dans la *Haute-Autriche*, allant joindre ſon Armée en *Boheme*.

L'on compte beaucoup ſur les Ruſſiens qui doivent agir contre le Roi de Pruſſe, & qu'on apprend avoir paſſé la *Viſtule* pour s'approcher de la *Sileſie*. Mais l'on s'attend auſſi à une action ſur les frontières de ce Pays, un Corps de troupes Pruſſiennes devant marcher à leur rencontre pour les combattre. Le Comte de Keyſerling, Ambaſſadeur de Ruſſie, a encore renouvellé, en annonçant cette marche, que ſa Souveraine ne négligeroit rien pour effectuer l'exécution de la Triple Alliance, & qu'elle ne feroit pas mettre les armes bas à ſes troupes

que

que les articles n'en fussent tous remplis, en concourant à ce que les Parties lezées soient indemnisés, & que la tranquillité soit renduë à l'*Allemagne*. Ce Ministre a reçu ordre d'envoyer à *Petersbourg* toutes les dépêches ou instructions qui lui ont été addressées par le Comte de Bestuchef, depuis la conclusion de cette Triple Alliance entre les Cours de Vienne, de Russie & de France, & en particulier depuis la résolution qui fut prise de faire marcher en Prusse l'Armée dont le Commandement avoit été donné au Maréchal Comte d'Apraxin.

Resmi-Achmet-Effendi, Envoyé Extraordinaire de la Porte Ottomune, eut le 11. Avril l'audience publique du Comte de Colloredo, Vice-Chancelier de l'Empire.

## *SAXE.*

*Suite des extorsions en Saxe.*

LEs exactions continuelles des Prussiens dans ce malheureux Pays abîmé sont comme inexprimables. On a bien accordé aux Etats détenus à *Leypsig* la permission de partir de cette Ville le 12. du mois de Mars; mais ils ont été obligés d'assigner sur quelqu'un des Députés qui y sont restés, les fraix de l'exécution militaire, que l'on continuë d'exiger des Cercles & des Provinces par rapport au don gratuit. Ces fraix se multiplient presque à l'infini, à proportion des autres exactions qu'on fait souffrir à ce malheureux Pays. Outre l'objet dont on vient de faire mention, les Etats sont taxés à 286 mille 875 écus qu'on leur demande pour l'achat des fourages. Ils ont envoyé des remontrances au Général de Retzow, pour obtenir que le don gratuit fut remis à 500 mille écus, à quoi il avoit été fixé auparavant, & qu'ils fussent exemptés des fraix de l'exécu-

tion

tion lorſqu'ils auroient payé juſqu'à la concurrence de 200 mille écus, demandant une prolongation de terme pour le payement du reſtant de la ſomme. Ils ont reçu la réponſe ſuivante, en datte du 3. Mars.

*Sur les repréſentations des Etats au ſujet de la ſomme de 286 mille 875 écus 17 Groches exigée pour l'établiſſement des Magazins, le Commiſſaire de Guerre répond: Que ſi dans 8 jours on ne payoit pas au moins cent mille écus ſur cette ſomme, les Terres des Députés ſeroient fouragées juſqu'au dernier grain de bled & brin de foin ou de paille: Que quant à la ſomme totale de 286 mille 875 écus 17 Groſches, elle devoit être fournie dans trois ſemaines, ſous les mêmes peines: Que les Commiſſaires de Guerre ſeroient obligés d'en venir aux extrêmités, voyant bien qu'on ne gagneroit rien, à moins qu'on n'employât les voyes de contrainte les plus rigoureuſes: Que leurs têtes étoient trop chères pour les expoſer en faveur d'autrui, en n'obéïſſant pas aux ordres formels de S. M. Pruſſienne: Que la conſervation de toute l'Armée en dépendoit: & qu'ainſi, ils étoient obligés de mettre en pratique tous les moyens imaginables, quelque violens qu'ils puiſſent paroitre, pour ſe procurer ces deniers.*

Dans une autre réponſe de Mr. de Retzow aux Députés de la Nobleſſe, par rapport au don gratuit de 600 mille écus exigé de ce Corps, il eſt dit: *Que le délai du payement de cette ſomme eſt cauſe qu'on le demande à préſent en entier, après l'avoir modérée: Qu'à l'égard de l'offre que Mrs. les Députés ont faites de payer 200 mille écus, moyennant qu'on retirât l'exécution, & qu'on fixât deux termes*

*pour*

*pour le reste, on leur feroit connoître ultérieurement l'intention de Sa Maj. Prussienne; mais qu'il étoit à prévoir qu'elle seroit rigoureuse, vû la lenteur avec laquelle on avoit procédé jusqu'ici au payement.*

Le 11. Mars le Magistrat de *Leypsig* fut remis entièrement en liberté. Le Colonel de Tauënzin se rendit à l'Hôtel de Ville, où il déclara aux Membres de ce Corps assemblés: *Que le Roi, son Maître, persistoit à vouloir que les* 800 *mille écus en question, fussent acquittés incessamment: Qu'il falloit en conséquence qu'ils fissent les derniers efforts pour répondre aux intentions de Sa Maj; & pour les mettre en état d'y travailler avec moins de géne, lui* Tauënzin *alloit retirer de l'Hôtel de Ville, le détachement des Gardes, qui jusqu'alors avoit continué d'y être constamment.* Le premier Bataillon des Gardes, à la tête duquel se trouve Mr. de Tauënzin, reçut order de partir le lendemain, & il a pris la route de *Silesie*. Les livraisons de fourages imposés aux Principautés d'*Anhalt*, celle de *Zerbst* y comprise, sont excessives. Elles se levent par *Hufen*, ou arpens de terre, & les propriétaires sont obligés de fournir de chaque arpent jusqu'à 60 boisseaux d'avoine, mesure de *Berlin*, avec du foin & de la paille à proportion. On exige en outre de ces Pays-là, de gros fraix d'Exécution pour 200 Fantassins & cent Cavaliers qui y sont répartis. Le Major qui commande ce détachement se fait payer 6 écus par jour, un Capitaine 4, les Officiers subalternes 2, & chaque soldat 4 Groschés. On a mis le 5 des Gardes devant la *Rent-Kammer* à *Dresde*, après avoir renvoyé ceux qui avoient coutume d'y exercer

des

des fonctions. Le motif qui y a déterminé n'est pas encore connu. Les Pays fournit actuellement les chevaux & les valets d'artillerie nécessaires. Les recruës viennent d'être pareillement reparties sur les Baillages dans le Cercle de *Leypsig*. Les autres Cercles & les Provinces ont déja fourni un bon nombre.

Nous suivrons ici les dates des Lettres sûres qui nous sont envoyées.

Un Corps de troupes Prussiennes étant entré le 13. Mars dans le petit Pays d'*Eychfeld*, entre la *Hesse*, la *Thuringe*, le Duché de *Brunswich*, & qui appartient à l'Electeur de Mayence, 1400 hommes de troupes Prussiennes, sous les ordres d'un Major, se sont postés à *Duderstadt*, d'autres à *Heiligenstadt*, Villes appartenants au même Electeur, & d'autres encore dans les Villages voisins. Après leur arrivée ils ont demandé 200000 écus en argent, 400000 rations de paille, de foin & d'aveine, & autant de rations de pain, de viande &c. *Duderstadt* a été obligée de livrer cent muids de bled, & le Monastère de *Diestenbourg* autant. Le Prévôt a été pris pour ôtage. On a transporté tous ces grains dans la *Saxe* épuisée. L'argent devant être délivré sans délai, on a emmené pour sûreté du payement, deux Conseillers de la Régence d'*Heiligenstadt*, & l'Abbé du Couvent de *Gerroda*.

Le 16. un Commissaire Prussien, escorté par un Détachement de Hussars, arriva dans la Terre du Comte de Bruhl de *Martinskirchen*. C'étoit assez pour lui que le nom de *Bruhl*. Il y fouragea pendant la journée du 17, & fit emporter les fourages sur cent Chariots de Paysans, qui avoient été commandés à cet effet.

Les

Les Etats du Pays ont envoyé de *Leypsig* un Courier à *Dresde*, pour faire des remontrances sur ce sujet au Commissariat-Général. Ils en ont reçu pour réponse, que les Terres de tous les autres Seigneurs seroient traitées comme celles de *Martinskirchen*, si les Etats ne payoient au plus tard dans l'espace de huit jours, au moins cent mille écus, à compte de 286 mille écus auxquels montoit la prétention qui étoit à leur charge pour les fourages.

Nous passons sur des exactions faites de tous côtés de moindre importante, quoique toujours désolantes pour les pauvres habitans, & nous passons à *Dresde*. Un Conseiller Privé du Roi de Prusse, nommé Cotius, y étoit arrivé le 17. Mars, chargé d'examiner les Archives de la Chambre des Finances, pour connoître par là en quoi consistoit le reste des revenus des Domaines du Roi de Pologne, sur lesquels la fameuse Commission-Royale de *Torgau* n'étoit encore instruite qu'imparfaitement. Il n'a pas eu beaucoup de peine à se mettre au fait de ce qu'il lui importoit de savoir, vû l'imprudence qu'a euë le Directeur de cette Chambre nommé Segnitz, de laisser sur la Table de ce Départtement les Comptes & les Mémoires de ces revenus, par lesquels on a bientôt sçû à combien ils montoient, ainsi-que les fonds d'où provenoient ces revenus, la manière dont ils étoient régis, & ce qui restoit en Caisse, consistant en une somme de vingt-huit mille écus. Le Sr. Cotius l'a d'abord sequestrée, & a mis le scellé sur la Caisse. Les revenus en question étoient l'unique ressource qui restoit au Prince Royal & à la Famille Electorale pour se soutenir. Il est facile de se répresenter conséquemment,

ment, que Leurs Altesses Royales se trouvent dans l'embarras aujourd'hui, qu'elles s'en voyent frustrées. L'imprudence du Sieur Segnitz n'a pas tardé de réjaillir sur lui-même ; car il a été arrêté dès le lendemain 18, ainsi que deux Controlleurs, deux Sécretaires, & le Caissier de la même Chambre, afin de rendre un compte exact de leur gestion. Outre le Sr. Cotius, il est arrivé à *Dresde* plusieurs autres Conseillers de Guerre & des Finances du Roi de Prusse, pour être employés dans la recherche générale de tout ce qui concerne encore les revenus du Pays. Mr. Plessmann, Conseiller de Guerre, est arrivé de *Magdebourg* aussi à *Dresde* pour le même sujet.

Après tous ces faits, le Commandant pour le Roi de Prusse à *Dresde* a fait demander au Prince Royal les clefs du Palais de Porcelaine, autrement appellé le *Palais du Japon*, afin de voir les choses rares qu'il contient. Ce Prince les ayant accordées, le Commandant fit détacher le plâtre d'une porte qu'il reconnut avoir été murée, & qui donnoit entrée dans une Salle où l'on trouva trois mille Tentes & divers autres attirails de campagne qui y avoient été cachés lorsque les troupes de Prusse s'emparerent de *Dresde*. Le Commandant fit enlever le tout pour le service de l'Armée Prussienne ; mais on ne toucha à aucun des autres effets qui sont dans ce Palais.

Les levées de recruës continuent d'ailleurs à se lever pour les Prussiens aux dépens des Baillages, à qui il en coute dix écus pour l'engagement de chaque recruë, & aux dépens des Villes, où cet engagement est porté à 30 & à 40 écus. Ajoutons à ceci le Formulaire du ser-

ment

ment que le Roi de Prusse a donné ordre d'exiger dans les Villes de *Saxe*, & que voici.

*JE (N. N.) promets au nom de Dieu Tout-Puissant & par son saint Evangile, que je serai fidéle au Sérénissime & très Puissant Prince Frederic III. Roi de Prusse; que je contribuerai de tout mon pouvoir à ce qui concernera les intérêts de Sa Maj.; que j'annoncerai, dès que j'en aurai connoissance, tout ce qui pourroit tendre à son préjudice, ainsi que toute infidélité; que je tâcherai même de l'empêcher autant qu'il me sera possible, & que je me comporterai en tout de la manière que je viens de promettre, & tellement que je puisse le justifier au Tribunal sévère des jugemens de Dieu. Ainsi, le Tout-Puissant me soit en aide pour mon ame & pour mon corps.*

Serment forcé. Mais tout est force par le Despotisme pris de la Puissance Prussienne dans l'infortuné Electorat, où le Prince Henri de Prusse est revenu avec le Corps qui s'étoit avancé dans le Duché de *Brunswich* & sur les frontières de l'Electorat d'*Hannover*. Etant arrivé à *Leypsig* il s'est occupé à le rassembler. On le destine à s'opposer aux opérations futures de l'Armée de l'Empire. De *Leypsig* le Prince Henri s'est redu à *Dresde*, où les Prussiens étendent & perfectionnent présentement les ouvrages dont ils ont entouré les Fauxbourgs de la Ville neuve & celui de la partie de la Ville appellée *Frederich-Stadt*. Ils employent plusieurs milliers de paysans à ce travail. Ils élargissent les fosses pratiquées de distance en distance, & qui sont destinées à y mettre des chasse-trappes. Ils prennent aussi des précau-

tions intérieurement, en élevant sur la partie des remparts qui joint les jardins du Comte de Bruhl, des retranchemens & des redoutes destinés à couvrir le Pont sur l'*Elbe*, & à le défendre en cas de besoin contre quelque attaque; car il semble qu'ils en craignent une de la part des troupes de l'Impératrice-Reine. Ils augmentent en même-tems les Magazins établis à *Dresde*, où l'on apporte tous les jours des provisions en plus grande quantité pour les remplir. Le Prince Henri donne d'ailleurs une attention particulière à faire mettre l'artillerie en bon état. Le 2. d'Avril on amena en cette Capitale un Corps de 400 hommes, composant le contingent que le Duc de Saxe-Gotha envoyoit à l'Armée de l'Empire, & qui a été fait prisonnier par les Prussiens dans sa marche pour s'y rendre. Première opération de cette Armée contre les dispositions des Princes de l'Empire. On en parle en divers sens. Ces 400 hommes sont presque tous des hommes de belle taille, la plûpart équipés. On ne les garde pas prisonniers. On les envoye en qualité de recruës à l'Armée Prussienne en *Silesie* que le Felt-Maréchal Keith, qui étoit à *Dresde*, est allé joindre. Le Corps de troupes destiné à agir sous le Commandement de ce Maréchal, & qui est rassemblé à *Freyberg*, doit marcher plus avant vers la frontière, afin de diriger ses opérations sur celles de la grande Armée.

D'un autre côté le Général de Sincere, des troupes Impériales & Royales, est arrivé avec quelques mille hommes dans la *Haute-Lusace*, où il a établi des postes de communication avec la *Boheme* & avec l'Armée du Maréchal de Daun. Il s'est mis à portée en même-tems de

troubler les communications entre l'Armée Prussienne & la *Saxe*. Un Corps de Hussars qu'il détacha dans les derniers jours du mois de Mars, pour aller à la découverte, s'étant avancé jusqu'à *Cotbus* dans la *Basse-Lusace*, y est entré, a enlevé la Caisse de Recette dont le Roi de Prusse avoit ordonné que les derniers fussent gardés en sequestre, & s'est retiré tout de suite, en emportant avec lui ce butin.

Suivant les derniers avis du siège de *Schweidnitz*, qui sont du 16. Avril, les Prussiens espéroient de s'en rendre les maîtres encore dans le même mois, quoique leur feu continuât d'éprouver toute résistance de la part de la Garnison, qui a fait une sortie avantageuse sur eux, & qui lui a procuré de nouveaux vivres.

La *Moravie* est par-tout bien gardée, & sur-tout la Ville d'*Olmutz*, où le Général de Marshall qui y commande, prend toutes les précautions que sa prudence & la longue expérience qu'il a dans le métier de la guerre, peuvent dicter.

## *MECKLEMBOURG.*

CE Pays, on ne sçait encore par où il l'a mérité, continuë comme la *Saxe*, d'être la proye des Prussiens. Il est dans le plus triste sort. La Ville de *Rostock*, entre-autres dont les Prussiens se sont emparés, a été obligée de fournir à un Corps de troupes, des quartiers, ainsi que feu & la lumière, & elle a été taxée à deux cens dix mille écus. Elle est dans un embarras d'autant plus grand, qu'elle ne sçait où trouver cette somme, qui excède tellement son pouvoir, que la Capitation & la Taxe sur les biens fonds, déja ordonnées, outre une secon-

de imposition de même nature qu'elle a résolu de faire, ne peuvent suffir à former la somme entière. On presse d'ailleurs, avec une vivacité extrême, la levée des recruës dans tout le Pays. Les Etats n'ayant point reçu de réponse satisfaisante du Roi de Prusse, auquel ils avoient envoyé des Députés, ils ont dû à la fin se résoudre à la livraison des recruës qui leur étoient demandées, afin d'éviter de plus grands maux. On est obligé de les prendre par force, & de ne pas excepter les Domaines du Duc. Tous les chevaux qui étoient dans *Rostock* ont été enlevés, de même qu'à *Gustrow* & dans les autres Villes. *Schwerin* bloquée & sommée de se rendre, comme on l'a marqué, a éludé cette menace. Les Prussiens se sont retirés de devant cette Ville, n'ayant pû l'assiéger faute d'artillerie. Le Général Zulow qui s'y est renfermé avec presque toutes les troupes du Duc, y fait les dispositions nécessaires pour se défendre à tout événement.

Le Duc de Mecklembourg qui s'étoit refugié à *Lubec*, en est parti. Il s'est rendu à *Rensbourg* dans le *Holstein*, où l'on croit qu'il transférera son séjour.

*BERLIN.*

*Convention avec l'Angleterre.*

LE Baron de Kniphausen, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse à la Cour de France, & qui depuis son retour de *Paris*, s'étoit arrêté quelque-tems auprès du Roi à *Breslau*, a été chargé d'aller exécuter une Commission à la Cour de la Grande-Bretagne, où il est arrivé le 10. Avril. Le 12. il signa à *Londres* avec le Comte de Holdernesse une Convention qui fut communiquée le lendemain au Parlement Britannique, & dans laquelle

laquelle les deux Puissances ont reglé les mesures convenables à prendre pour leurs intérêts communs, & pour l'exécution desquelles le Roi d'Angleterre payera à Sa Maj. Prussienne deux millions de livres sterlings en trois ans, afin de la mettre en état d'agir de concert & avec leurs Alliés, à l'effet de se procurer des satisfactions pour l'invasion des François dans l'Empire, & de rétablir dans l'*Allemagne* un sistème solide. On donnera le mois prochain les articles de cette nouvelle Convention.

Le Roi a fait saisir le Temporel du Prince de Schaffgotsch Evêque de *Breslau*, qui est présentement à *Rome*. Si ce Prélat n'avoit pas pris le parti de se retirer comme il a fait, il auroit été enlevé, comme l'a été à *Zerbst* le Marquis de Fraigne. Il n'y a, dira-t-on, nulle comparaison en ceci. On l'avoüe. Mais quant à ce Marquis il continuë d'être gardé dans la Citadelle de *Magdebourg*, où il est traité plus rigoureusement qu'on ne l'a marqué le mois passé, non comme prisonnier d'Etat, mais comme le seroit un coupable sous l'autorité légitime de son Souverain. Or, ce Seigneur est sujet du Roi Très-Chrêtien. Il étoit accrédité auprès du Prince regnant d'Anhalt Zerbst.

Finissons cet article d'Allemagne par la Ville de *Brême*. Il paroit depuis qu'elle a reçu chez elle les Hannovriens à la place des François, qu'elle se trouve dans des circonstances assez différentes. Comme cette Ville a de grandes ressources, le Général de Hardenberg a d'abord proportionné les demandes qu'il a faites au Magistrat bien au-delà de celles des François. Il les a fixées à six cens mille livres de pain, cent mille livres de viande, quatre cens mille ha-

rengs, cinq cens mille livres de beurre, cinquante mille livres de fromage, cent mille mesures d'aveine, deux millions de livres de foin, & un million de livres de paille. Depuis cette demande les Magistrats ont été requis de faire préparer des quartiers dans leur Ville pour sept Bataillons & onze Escadrons, de faire tenir prêt un train d'artillerie consistant en douze canons de 12 livres de bâle, & six mortiers jettans 60 livres pesant, avec une certaine quantitté de boulets, de bombes & de poudre. Le Général Hardenberg a fait conduire à *Stade*, en qualité d'ôtages, trois Membres de la Régence de la même Ville.

## ARTICLE V.

### *Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en ITALIE depuis le mois dernier.*

FRANCE. Il s'est commis de très-grandes malversations & des abus inexcusables dans l'administration des vivres à l'Armée du Roi en *Allemagne*. La chose est connuë présentement. Il paroit qu'on auroit pû la découvrir plûtôt. La Cour en est extrêmement indignée. Aussi a-t-on arrêté plusieurs personnes coupables de ces rapines, qui ont été conduites à *Paris* & renfermées à la *Bastille*. On fait l'examen de plusieurs autres circonstances qui ont eu rapport au mauvais état où l'Armée s'est trouvée dans ces derniers tems. Le Roi a ordonné que l'on apportât à l'un & à l'autre objet toute l'attention qu'ils méritent. Les choses peuvent être aprofondies avec d'autant plus de succès,

qu'on a reçu des Mémoires à ce sujet depuis que le Comte de Clermont a pris le Commandement de l'Armée. Mais le mal est commis; les troupes en ont souffert; le dépérissement, la misère, la disette se sont trouvées parmi elles dans les Pays même d'abondance comme dans les Duchés de *Hannover*, de *Brunswick* & autres qu'on dévastoit, & qui est tout l'avantage, si c'en est un, qu'on en a remporté. La discipline a manqué; bien des abus se sont glissés conséquemment. Dans cet état d'une Armée répanduë en des postes éloignés les uns des autres, & fatiguée de marches qui n'ont abouti à rien moins qu'à tirer raison de la contravention manifeste de l'ennemi au Traité qu'il avoit signé, le Comte de Clermont n'a pû d'abord que faire rassembler ces postes, marquer la retraite nécessaire de toute l'Armée, & faire exécuter cette retraite de la manière qu'on l'a montré, pour garder enfin une position sur le *Rhin* avec le Quartier-Général à *Wesel*, où il étoit encore le 22. du mois d'Avril. Les troupes de l'Impératrice-Reine qui y étoient jointes, s'en détachent. Tous les Bataillons de ces troupes vont en *Boheme*. Le Baron de Dombale, que S. M. Impériale a créé Lieutenant-Général de ses Armées, les conduit à celle du Maréchal de Daun. L'Armée Hannovrienne paroit devoir aussi demeurer vers le *Rhin*, dans la position que le Prince de Brunswich lui a fait prendre, sans passer plus avant, à moins de quelques nouvelles circonstances. On laissera penser & raisonner qui voudra, & chacun suivant ses idées, sur cette espèce de révolution, qui influë peut-être sur les affaires générales; puisqu'on ne voit pas que l'Armée du

Roi

Roi reçoive des renforts qui la mettent en état de reprendre du moins de sitôt des opérations en *Westphalie*; qu'au contraire tant de Corps en ont été détachés pour la *Flandres*, où ils se trouvent déja avec apparence d'y rester.

On s'est beaucoup occupé dans tout le Royaume de la rencontre que Mr. Duquesne a faite de l'Escadre Angloise commandée par l'Amiral Orborne, & de la façon dont ses trois Vaisseaux attaqués & poursuivis par le nombre de ceux des Anglois à la hauteur de *Carthagene*, se sont défendus. La perte du *Foudroyant* & de l'*Orphée* n'en est pas moins sensible. Elle est grande. On l'a marqué; & on vient d'apprendre qu'ayant été menés à *Gibraltar*, Mr. Duquesne a de-là été conduit à *Plymouth*, à bord du Vaisseau de guerre Anglois le *Gibraltar*, avec d'autres Officiers François. Si tout ce qu'on vient de dire est absolument fondé, il étoit donc des plus hazardé d'annoncer, comme on l'a fait sur la foi d'un avis reçu, que Mr. Duquesne avoit joint Mr. de la Cluë à *Carthagene*, où ce dernier est encore, suivant les derniers avis qu'on a reçus de ce Port d'Espagne. Après cet échec que l'Amiral Osborne a porté à la Marine dans la *Méditerranée*, l'Amiral Hawke, ainsi qu'on l'a dit, a fait le 7. Avril un nouveau débarquement dans l'Isle d'*Aix*, qui n'a pas eu d'autre effet que celui d'y avoir brûlé ce qui se trouvoit de combustible dans les fortifications provisionnelles que l'on y faisoit. Son Escadre croisant ensuite dans ces parages, outre les Vaisseaux de sa Nation qui y étoient avant lui en vûë d'intercepter ceux qui pourroient sortir de *Brest* & de *Rochefort*, n'ont pas empêché cependant la grande Flotte du premier de ces Ports, d'en sortir par un vent fa-

vorable le 7. Avril, jour même que Mr. Hawke s'occupoit à la combustion dans l'Isle d'*Aix*. Cette Flotte doit transporter des munitions de guerre & de bouche dans l'*Amérique Septentrionale*. Des secours de Vaisseaux & de troupes partis successivement de *Brest*, avoient précédé ce dernier transport, pour mettre également en bon état de défense, l'*Isle-Royale*, ou *Cap-Breton*, contre laquelle les Anglois ont formé un projet. Mais quelque forte que soit l'Escadre de l'Amiral Boscawen qu'ils destinent à en former l'attaque, on espére à la Cour que les fortifications qui y sont faites avec les mesures prises pour la défendre, suffiront pour faire échoüer leur entreprise, ou du moins pour leur en rendre l'exécution très-difficile. En attendant l'on fait toujours quelques progrès contre les Anglois en *Amérique*, d'où les derniers avis sont, qu'un petit Corps composé seulement de cent François & de 300 Sauvages, a ravagé, brûlé & détruit un grand nombre d'habitations sur les frontières de la *Nouvelle-Yorck*; que les François construisent au-dessus du Fort *Du Quesne*, une Forteresse considérable; qu'ils sont dans le dessein d'en élever encore une sur le Lac *Oneyda*; qu'ils ont pris dans la Rivière de *St. Laurent* deux Armateurs Anglois & deux Corsaires de la même Nation, chargés de provisions, lesquels ont été conduits à *Loüisbourg*, & qu'il est sorti de ce Port sept Armateurs pour aller en course contres les Anglois. On se dispensera de faire ici un détail des diverses prises Angloises faites dans toutes les mers, comme on s'est dispensé de marquer celles que les Anglois y ont faites en revanche. Elles peuvent aller à nombre égal.

Les

Les autres nouvelles de mer sont peu considérables.

La Frégate la *Thérese*, venant de l'Isle de France, est arrivée au Port de l'*Orient*, & a donné la nouvelle, que l'Escadre de la Compagnie des *Indes*, commandée par Mr. de Soupire, avoit débarqué le 10. Septembre à *Pondichery*, les troupes, les munitions & les autres effets qu'elle avoit à bord, & qu'elle en étoit répartie quelques jours après pour venir hiverner à l'*Isle de France*, où elle étoit arrivée le 16. Octobre, & où l'on attendoit l'Escadre de Mr. d'Aché, pour y passer aussi l'hiver, parce que le tems n'étoit pas propre pour y gagner l'*Inde*.

Le Comte de Bestuchef, Ambassadeur de l'Impératrice de Russie auprès du Roi, & frère de celui qui est disgracié, continuë d'être à *Paris*, sans que cette disgrace paroisse devoir influer sur lui.

## *ESPAGNE.*

LEs armemens maritimes qui se font depuis long-tems, & qui continuent dans les Ports de ce Royaume, paroissent jusqu'à présent se borner à l'objet ordinaire de ceux qui s'y font tous les ans, & dont la destination est de croiser contre les Corsaires de Barbarie, de protéger la navigation des Bâtimens marchands, & d'assurer les retours des Vaisseaux qui apportent les richesses du Nouveau Monde: Car le sistème de la Cour est constamment très-pacifique. On ne peut cependant pas assurer qu'il demeurera tel. Si les affaires de la France avoient du dessous en mer de la part de l'Angleterre, on seroit assez tenté de croire qu'elle prendroit parti dans la guerre de ces deux Couronnes.

L'Isle

L'Isle de *Minorque* pourroit bien en ce cas retourner à son domaine, cédée par le Roi Très-Chrêtien. On se plaint fort de ce que les Vaisseaux Anglois ont poursuivi l'un des Vaisseaux de Mr. Duquesne jusqu'à la portée du canon de *Carthagene*. Les plaintes en ont été données à Mr. Ruvigny de Cosne, chargé à *Madrid* des affaires de la Grande-Bretagne, qui a expédié à ce sujet un Courier à sa Cour.

La *Victoire*, le *Jason*, & le *Saint-Christ*, sont les derniers Bâtimens revenus de l'*Amérique* à *Cadix* avec des richesses. Ils viennent de *Carthagene* & de la *Havane*, & leur chargement consiste, pour le compte du Roi & des Particuliers en 724841 écus forts en or & en argent monnoyé, 4008 arobes du Sucre, 2220 arobes de Tabac, 630 livres de Baume & autres effets.

Il y a eu à la fin de Fevrier un tremblement de terre des plus sensibles à *Constantine*, Ville forte & considérable d'*Afrique* au Royaume d'*Alger*. Les édifices les plus solides n'ont pû resister à la violence des secousses. Plusieurs milliers de personnes ont péri dans ce desastre; & la Campagne des environs a souffert par la même secousse un dommage très-considérable.

## *PORTUGAL.*

LEs forces de terre & de mer à mettre sur un bon pied, continuent de faire l'objet du Ministère dans une conjoncture où elle verroit l'Espagne, voisine des Etats de ce Royaume, prendre part aux troubles qui séparent d'intérêts la France & la Grande-Bretagne. Depuis le commencement du mois de Mars, ce qui occupe particuliérement les Conseils du Roi,

qui

qui sont fréquens, ce sont les moyens de trouver du soulagement pour les peuples, que les tremblemens de terre, & le commerce infiniment dérangé par ces phénomènes, ont mis dans un triste état. On apporte donc une attention convenable à cultiver les terres & à remettre le Commerce dans un meilleur état. Quant à la navigation, c'est un article sur lequel on jette fortement les yeux. On veut la remettre dans un état florissant. On le peut. Les richesses du *Bresil* y doivent fournir; & l'ordre va aussi être remis dans les finances dérangées par toutes les catastrophes essuyées depuis deux ans.

Plusieurs Jésuites sont arrivés, dans les premiers jours du mois de Mars, à *Lisbonne*, ayant été obligés de sortir de *Maranhan* au *Bresil*, parce que les affaires du *Paraguay* les a contraints d'en partir, pour se soustraire aux dangers dont les menaçoit le dérangement causé par la guerre qui s'y est allumée depuis peu au sujet des districts à fixer à l'une & à l'autre des Couronnes de *Portugal* & d'*Espagne*. Ces Pères, & l'évidence en a paru depuis, que le changement de Domination auquel le Traité des deux Couronnes devoit assujettir les naturels du Pays, étoit la principale cause des troubles qui s'y étoient élevés; & pour preuve que les Jésuites n'y avoient pas le crédit qu'on leur supposoit sur l'esprit des peuples, c'est que plusieurs d'entre-eux, qui s'efforçoient de rétablir le calme & de pacifier les esprits, avoient eu le malheur d'être massacrés par les Tapas, naturels du Pays, qui étoient le plus animés de ceux parmi lesquels la révolte s'étoit déclarée.

## *ITALIE.*

CEtte partie de l'Europe qui s'est ressentie de toutes les guerres précédentes, où même le sort des armes étoit porté, paroit de plus en plus n'avoir rien à craindre de celle où l'*Allemagne* se trouve actuellement plongée. Depuis le départ des troupes de Toscane pour la *Boheme*, des Milices les ont remplacées : & il n'y a plus d'apparence qu'il en parte du Royaume de *Naples* pour remplacer celles de l'Impératrice-Reine qui sont passées de la *Lombardie* à l'Armée du Maréchal de Daun. Quoique le Roi des Deux-Siciles tienne constamment la Neutralité dans cette guerre, ainsi que le Roi Catholique, son frère, Sa Majesté Sicilienne ne laisse pas de faire lever des recruës à force dans ses deux Royaumes, de faire travailler à la Fonderie de *Naples* pour augmenter son artillerie, & elle n'obmet aucun des préparatifs de guerre afin d'être en état de la soutenir, si des circonstances imprévûës jusqu'à présent venoient à la rendre nécessaire. Quant au Roi de Sardaigne, il ne paroit pas non-plus qu'il veüille sortir de la situation tranquille où se trouvent ses Etats. Des bruits qui ont couru de prochaines dispositions militaires qui s'y faisoient, se réduisent à l'ordre que ce Prince a fait donner aux Colonels, tant d'Infanterie que de Cavalerie & de Dragons, d'avoir leurs Régimens complets pour le premier du présent mois de Mai.

Dans les derniers jours de celui de Mars, on a embarqué à *Nice* 800 charges de farine pour les troupes Françoises qui sont en *Corse*.

L'on

l'on a aussi embarqué à *Antibes* 150 recruës pour les Régimens de la même Nation qui sont dans cette Isle, dont les habitans à présent sont tranquilles, ne donnent plus d'occupation à la République de *Genes*.

*ROME*. L'Evêque Duc de Laon, nouvel Ambassadeur de France, est arrivé en cette Ville le 13. Mars. Le Pape l'a reçu avec de grandes marques d'estime. Le Prince de Schaffgotsch, Evêque de *Breslau*, qui est arrivé à *Rome*, a fait à Sa Sainteté un détail circonstancié de l'état où il a laissé les choses dans le Diocèse de *Breslau*, & des causes auxquelles il a crû devoir attribuer les marques de mécontentement qu'il a éprouvées de la part du Roi de Prusse.

## ARTICLE VI.

### *Contenant les Naissances, les Mariages, & les Morts de Princes & autres Personnes Illustres.*

LA Comtesse Epouse du Comte de Khevenhuller-Metsch, Ministre de la Cour Impériale de *Vienne* à celle de *Portugal*, accoucha le 21. Fevrier dernier d'un fils à *Lisbonne*. Leurs Majestés Portugaises ont bien voulu en être les parain & marraine.

Le 4. Avril, la Comtesse de Wartensleben, Epouse du Comte de ce nom, Ministre Plénipotentiaire des Etats-Généraux auprès des Princes & Etats du Cercle du *Haut-Rhin*, est accouchée d'un fils à *Mayence*.

*Mariages.*

## *MARIAGES.*

Le Marquis de Gêvres a épousé à *Paris* Mademoiselle Marie-Françoise de Guesclin. Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contract de Mariage, & le Roi a accordé au Marquis la survivance du Gouvernement de l'*Isle de France*, de la Capitainerie Royale de *Montceaux*, & du Brevet de retenuë de 50000 écus accordé au Duc de Tresmes, son père.

Le Mariage du Marquis de Chauvelin, Lieutenant Général des Armées de France, & Ambassadeur de S. M. T. C. auprès du Roi de Sardaigne, est conclu avec Mademoiselle Mazade d'Argeville.

Le 5. Avril le Marquis d'Avarey, Grand Bailly d'Orleans, épousa à *Paris* Mademoiselle de Mailly, fille du Comte de ce nom, Lieutenant Général des Armées du Roi.

François Maximilien Marquis de la Woestyne, Seigneur de Bercelaer, Chevalier du St. Empire Romain, Baron de Troibreze, &c. épousa le 23. Avril à *Bruxelles*, la Comtesse Eleonore de Cobenzel, fille aînée de son Excellence le Comte de Cobenzel, Ministre Plénipotentiaire pour l'Impératrice-Reine au Gouvernement-Général des Pays-Bas. La Bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux Epoux par Mr. de Molinari, Archevêque de *Damas* & Nonce du St. Siege, en présence du Curé de la Paroisse.

## *MORTS.*

Le Baron de Leyden, Lieutenant-Général au service d'Hollande & Commandant de *Breda*,

*da*, y est mort d'une attaque d'apoplexie.

Le Docteur Hutton, Archevêque de Cantorbery, est aussi mort d'apoplexie à *Londres*.

Don Joseph de Melo, Marquis de Vellisca, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Espagne, est mort à *Badajoz* le 14. Mars, âgé de 90 ans, après 65 ans de service.

Georges-Auguste Comte d'Erbach & du St. Empire Romain, l'aîné de cette Maison, mourut le 29. Mars dans la 67me année de son âge.

Loüise-Anne de Bourbon-Condé, dite Mademoiselle de Charolois, Princesse du sang, est morte à *Paris* le 8. Avril dans sa 63me année. Elle a institué par son Testament, pour son Légataire universel, le Comte de la Marche, fils du Prince de Conti, mais qui ne joüira de cette succession qu'après la mort de la Princesse de Conti, sa Grand Mere, à qui Mademoiselle de Charolois en a laissé l'usufruit.

Marie-Leopold d'Albert, Comte de Dunois, fils de Marie Charles Loüis d'Albert Duc de Chevreuse, mourut le 12. à *Ruremonde*, n'ayant que 18 ans.

Jean Maulmy de la Paroisse de *Sainte Innocence* à quelques lieuës de *Sarlat* en *Perigord*, y est mort âgé de 117 ans 11. mois & 26 jours.

Antoine Noualac de *Boisse* en Limousin a terminé aussi une carrière de 115 ans quatre mois & huit jours. Il fut marié trois fois, la seconde à 92 ans & la troisiéme à 102 ans. Il a emporté au tombeau toutes ses dents aussi belles qu'elles pouvoient l'être à l'âge de vingt ans.

*FIN.*